

PLOUGRAS

Une Église & des Hommes

Les Bâisseurs

Première partie: Michel Desbriere
avec la collaboration de
Louis Dudoret

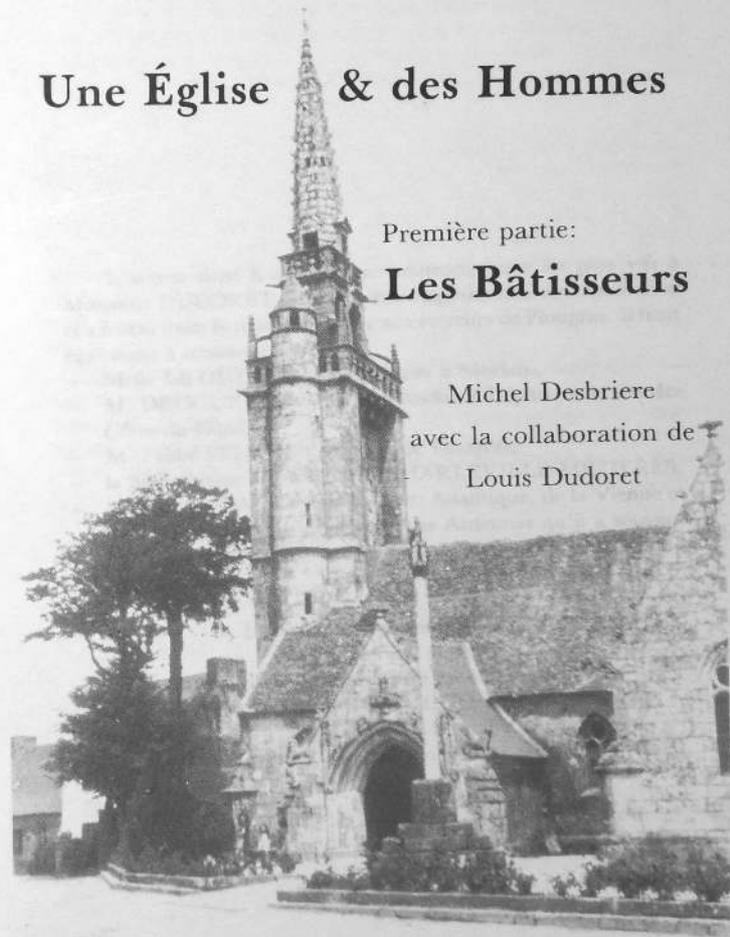
PLOUGRAS

Une Église & des Hommes

Première partie:

Les Bâisseurs

Michel Desbriere
avec la collaboration de
Louis Dudoret



COUVERTURE

Extrait de la carte de l'Évêché de Tréguier au Début du XVIII^e siècle
(Archives Nationales)

© Toute reproduction, du texte ou de photographies,
interdite sans consentement de l'auteur.

L'auteur tient à adresser ses remerciements les plus vifs à Monsieur DUDORET qui a mis à sa disposition sa documentation et a fourni toute la matière relative aux recteurs de Plougras. Il tient également à remercier:

- Melle LE GUEVEL, bibliothécaire à Morlaix,
- M. DROGUET, directeur des Archives Départementales des Côtes-du-Nord,
- M. l'abbé FEUTREN, recteur de Plougras,
- la Bibliothèque Municipale de CHARLEVILLE-MÉZIÈRES,
- les Services d'Archives de la Loire-Atlantique, de la Vienne et du Finistère, sans oublier ceux des Ardennes qu'il a souvent mis à contribution.

La conception est une chose,
la diffusion une autre:
la réalisation de cette brochure est entièrement due
aux "AMIS DE SAINT GONERY"
et à Monsieur Jean GOASDOUÉ, maire de Plougras.
Qu'ils soient tous ici chaleureusement remerciés.

AVANT-PROPOS

Ce travail est le fruit d'une curiosité insatisfaite qui s'est transformée en gageure. Je souhaitais connaître le passé du berceau de mes ancêtres; hélas les livres consultés ne réservaient qu'une portion congrue à Plougras, voire même l'ignoraient. Une idée folle a alors germé dans mon esprit: "Et si j'essayais de combler cette lacune?"

Le fruit est là, vert, dirons les uns, creux les autres, difforme et malvenu, insipide ou à la saveur composite... Par avance j'admets toutes les critiques en espérant seulement qu'elles seront positives et qu'elles permettront d'améliorer le produit dû à un amateur qui a uniquement voulu apporter sa contribution à la sauvegarde du patrimoine local.

Aux lecteurs qui auront eu le "courage" de lire la brochure, j'annonce d'ores et déjà la parution de la suite: *Affrontement et apaisement* (période révolutionnaire et début du XIX^e siècle) pour juillet 1984.

I. - LES ORIGINES DE LA PAROISSE

Tout comme les racines des arbres se perdent dans la terre, l'histoire de Plougras s'évanouit dans la nuit des temps. A défaut de documents irréfutables apportant une certitude sécurisante, le curieux, l'historien se voit confrontés à différentes théories comportant toutes une part de vérité!

LES INVASIONS ET LES "PLOU"

Les érudits s'accordent à reconnaître que les plou (villages dont le nom commence par le terme "plou") sont des paroisses primitives fondées par des religieux fuyant la Bretagne insulaire envahie par les Saxons. Fondées par des moines-paysans vers la fin du V^e siècle, et au cours du VI^e siècle, ces paroisses primitives couvraient alors un vaste territoire, d'autant plus grand qu'on s'éloignait de la mer. Ces paroisses furent à une époque ultérieure subdivisées en unités plus petites: les "loc" (Lohuec, Loguivy).

Ces paroisses primitives tournaient le dos à la mer et pour des raisons de sécurité, elles furent établies à l'écart des rivières sur un plateau dominant la contrée. De par sa situation géographique, Plougras répond parfaitement aux critères énoncés, mais la recherche se complique car ces paroisses primitives avaient généralement comme éponyme le nom du chef de clan ou du saint fondateur. Or les historiens qui se sont penchés sur le problème sont unanimes: Plougras est la paroisse de la Sainte Croix.

PLOUGRAS

Le cas de Plougras semblant unique, il est donc permis de formuler différentes hypothèses. On peut par exemple persister dans l'idée que Plougras est une paroisse primitive, auquel cas on a le choix entre deux solutions:

- ou le saint chef de clan fondateur avait un nom proche de "gras" et au moment de la transcription la confusion se serait opérée; le "plebe crucis" des premiers parchemins serait alors une erreur de traduction due à l'altération du nom du fondateur
- ou le nom du fondateur a été abandonné au moment de l'élan spirituel qui marque le XI^e siècle et remplacé par celui de la Croix.

Des modifications de ce type se sont produites, mais dans d'autres cas de figures: Plouégat-Gallon est devenu Plouégat-Guérand par exemple; parfois aussi on ne sait plus exactement quel est le saint éponyme: Plouaret, Plouzélambre.

On peut par ailleurs réfuter l'hypothèse de Plougras paroisse primitive en n'accordant pas la valeur habituelle au "plou" malgré la situation géographique de Plougras. Cela implique une naissance plus tardive, mais de toute manière antérieure au XIV^e siècle, voire même à 1288 puisque dans un document daté du 5 juin 1288 le Duc Jean II consent à l'attourance qui lui a été proposée par Alain de Plougras en faveur de Guillaume Solon.

A ce stade de nos recherches sur l'origine de Plougras, il est indispensable d'élargir le champ des investigations et de s'intéresser au passé des paroisses voisines. René Largillière considère les "plou" suivants comme paroisses primitives: Plouaret, Plounévez-Moëdec, Plounéris, Plouégat-Moysan, Plouigneau et Plougonven; à cette liste René Couffon ajoute Plougonver et Plougras.

Admettre leurs travaux d'une manière intangible oblige à considérer Plougras comme une paroisse primitive de par son étendue (en effet Plougras a eu jusqu'à la Révolution deux trèves: Loguivy et Lohuec, auxquelles René Couffon ajoute primitivement Bolazec) et par le fait qu'elle était entourée de paroisses à l'ouest, au nord et à l'est. Il serait difficile de s'imaginer une zone de peuplement structuré à la périphérie sans que le centre possédât une organisation...

CLERGÉ RÉGULIER ET ORDRES MILITAIRES: LEUR IMPLANTATION A cette première colonisation remontant au VI^e siècle va succéder une seconde vague de peuplement à la fin du XII^e siècle pour laquelle heureusement nous disposons d'informations moins sujettes à caution. C'est à cette époque que le clergé régulier et les Ordres militaires créent de nombreux établissements dans la région.

Dès 1130 les Cisterciens s'installent à Bégard et deux ans plus tard au Relecq; toutefois l'influence des moines-soldats qui s'implantent ultérieurement sera prépondérante au plan de la colonisation comme nous le verrons par la suite.

Ainsi les Templiers dont l'Ordre a été fondé en 1118 font leur apparition en Bretagne vers 1130/1140 sous le Duc Conan III; quant à l'Ordre des Hospitaliers de Saint Jean de Jérusalem, il est créé à la fin du XI^e siècle. Deux chartes datées de 1160 en ce qui concerne l'Ordre de l'Hôpital et 1182 pour l'Ordre du Temple nous permettent de mieux connaître l'implantation de ces moines soldats en Bretagne.

Un doute certain subsiste quant à l'authenticité des documents qui seraient apocryphes et ne remonteraient qu'au XIII^e siècle. Com-

ment s'imaginer en effet que le Duc Conan IV ait pu signer cette charte en 1182 alors qu'il est mort en 1171 ! ? Enfin Guillotin de Corson fait remarquer à juste titre que les témoins de la charte de 1160 se trouvent être généralement les mêmes que ceux de la charte de 1182, coïncidence étrange !

Malgré tout, ces textes sont très précieux car ils nous permettent d'apprécier l'importance de l'implantation des deux Ordres militaires en Bretagne et l'influence qu'ils ont exercée sur les contemporains.

Les Hospitaliers selon la charte de 1160 sont à Pédernec, Louargat, au Louc'h en Maël-Pestivien, à Peumerit-Quintin et à La Feuillée. Les Templiers quant à eux sont installés dès 1182 au Ponthou, au Réchou en Plounéris, à Ploulec'h, Runan, Guingamp, Pont-Melvez et Callac.

LA COMMANDERIE DE LA FEUILLÉE

Bien que les archives de la commanderie de La Feuillée déposées au fonds du Grand Prieuré d'Aquitaine (Archives départementales de la Vienne) n'aient hélas pas d'actes antérieurs au XVI^e siècle, les déclarations des différents commandeurs et leurs prétentions permettent de retracer l'expansion rapide de leur ordre.

C'est ainsi que la commanderie de La Feuillée s'étendait dans les paroisses proches de Plougras: Scrignac, Plouigneau et Lannéanou. Au sud les Hospitaliers avaient une chapelle au village de Burtulet en Duault (déclaration de 1697) et en Plusquellec une dîme appartenait au commandeur de Saint Jean du Louc'h. Au nord les Hospitaliers prétendaient être les fondateurs de l'église de Plouaret (30 mai 1720). En Plounévez-Moëdec la chapelle Notre Dame de Keramanac'h appartenait également aux Hospitaliers (en 1617 elle était vouée à Saint Jean - cf. St Jean de Jérusalem). Enfin selon la déclaration de 1697 le commandeur de La Feuillée avait 16 tenues aux environs de Keramanac'h et levait la dîme.

Enfin qu'en est-il de Plougras ? En Plougras, dans la trève de Loguivy le même commandeur possédait le membre de Toulguidou (14 tenues) et levait la dîme (cf. déclaration de 1697).

DE L'HISTOIRE A LA LÉGENDE

Par ailleurs des fondements de constructions antiques et des emplacements d'enclos furent mis à jour lors de fouilles effectuées au lieu-dit Menec'h Ru à Loguivy-Plougras dans la seconde moitié du XIX^e siècle; ces vestiges furent attribués aux Templiers...

La tradition locale veut également que les chevaliers du Temple aient fondé la chapelle Saint Émilien. Toujours est-il que le commandeur de La Feuillée possédait en 1697 la chapelle Jean de Loguivy et en recevait les oblations.

LA CROIX, VRAIE SAINTE, ROUGE Par ailleurs d'autres éléments concourent encore à créer des liens plus étroits entre les Templiers et la paroisse de Plougras.

Un détail mérite toute l'attention: le Pape Honorius II leur demande de porter un habit et un manteau blancs auxquels Eugène III ajoute en 1146 une croix rouge. Le commandeur de La Feuillée jouissait du droit de deux foires par an aux fêtes de l'Invention et de l'Exaltation de la Sainte Croix, en mai et en septembre. Ces foires semblent démontrer la présence de reliques de la Vraie Croix à La Feuillée, reliques rapportées par les croisés et offertes à l'adoration des fidèles.

A ces informations il faut ajouter les indications fournies par René Largillière: sous l'influence des croisés, les églises bâties au XI^e siècle et au début du XII^e portent souvent le nom de la Sainte Croix (cf. Sainte-Croix en Josselin 1066-1082 Pouillé de Vannes). Quant aux chapelles dédiées au Christ, elles seraient dûes aux Templiers: Plufur, Botsorhel, ancienne chapelle Christ à Plouégat-Moysan. Enfin le village de Manaty en Plufur passe pour avoir appartenu aux Templiers.

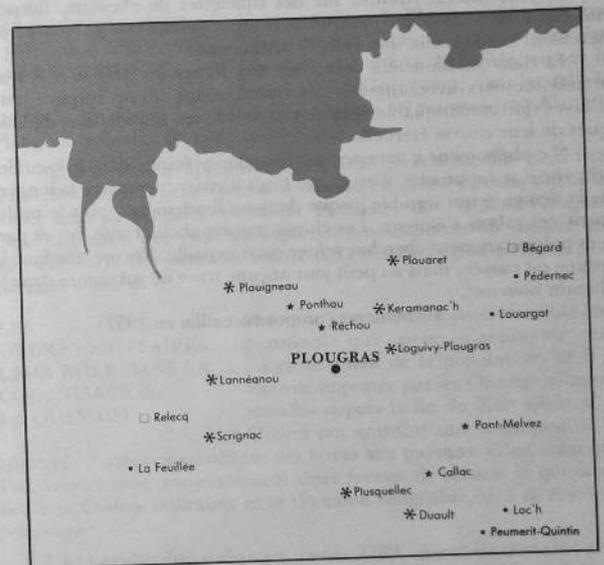
PLOUGRAS ET LES ORDRES MILITAIRES A Plougras un pas de plus semble avoir été franchi: la paroisse entière a été vouée au culte de la Vraie Croix, on y trouve aussi un village nommé Manaty qui possédait encore une chapelle au XVIII^e siècle. A noter cependant que Ogée ne la cite pas et qu'elle ne figure pas sur la carte de Cassini.

Nous terminerons en mentionnant deux toponymes intéressants: au bourg même, l'intersection de la route venant de Keramanac'h et de celle allant à Guerlesquin s'appelle Croas Ru, en allant au village de Manaty une autre intersection porte le nom de Croas ar Roux !

A la question posée par Largillière: "N'y aurait-il pas de relations étroites entre le culte de la Vraie Croix et les Ordres militaires des Templiers et des Hospitaliers?", les différents arguments que nous avons avancés nous permettent de répondre par l'affirmative.

Par contre aucun document ne nous autorise à dire qu'ils sont les fondateurs. En l'état actuel de nos recherches une solution médiane

semble prévaloir: Plougras serait une paroisse primitive fondée à la fin du V^e siècle ou au début du VI^e siècle dont l'éponyme a disparu pour être remplacé par "croas" au moment de l'élan spirituel marquant les XI^e et XII^e siècles et ce sous l'influence directe des Ordres militaires. Nous ne trancherons pas entre Hospitaliers et Templiers car les premiers se sont vu confier les biens des seconds après leur arrestation en octobre 1307 et par la suite il y a eu souvent confusion entre le Temple et l'Hôpital comme l'a démontré Guillotin de Corson.



L'IMPLANTATION DES ETABLISSEMENTS RELIGIEUX ET LA LOCALISATION DE LEURS BIENS.

- Cisterciens (1130 Bégard, 1132 Le Relecq)
- Hospitaliers 1160
- ★ Templiers 1182
- * Revendications ultérieures

ANNEXE 1.

Les Moines Rouges "ar Venec'h Ruz" et le Menec'h Ru en Loguivy-Plougras

Autour de ces substructions à l'origine incertaine, sur ces crêtes sauvages hérissées d'ajoncs torturés par le souffle des espaces arréens, dans ces chemins ombreux où s'engouffre la nuit, ils reviennent pour expier leurs fautes. Montés sur des squelettes de chevaux, flottant dans leur manteau blanc marqué de la croix de sang, ils passent régulièrement sur les lieux que jadis ils animaient.

Et dans les hameaux accrochés aux flancs du Ménech'h Ru on attend toujours avec angoisse les douze coups d'une certaine nuit d'hiver qui inmanquablement seront suivis des trépidations diaboliques de leur course éternelle...

"Le phénomène s'annonce par un galop précipité dans le lointain; très vite il se rapproche; il est là, un bruit d'enfer transperce la longère de la demeure qui tremble jusque dans ses fondements, puis le roulement des sabots s'éloigne. Les chiens surpris aboient une fois et partent précipitamment chercher refuge dans la paille. Encore une fois, la troupe est passée, mais au petit jour aucune trace ne subsistera dans le chemin boueux".

L. Dudoret (propos recueillis en 1952).

II - PLOUGRAS DU XII^e AU XV^e SIÈCLE LA VIE ET LE CULTE DE SAINT GONÉRI.

S'il n'a pas été possible de s'appuyer sur des documents écrits contemporains pour rédiger le premier chapitre de l'histoire de Plougras, nous disposons pour la fin du Moyen-âge de quelques parchemins.

PLEBE CRUCIS: DE LA FAMILLE A L'ÉGLISE-PAROISSE 1288-1330

Le nom même de Plougras sous la forme "plebe crucis" apparaît pour la première fois dans une charte déjà citée, signée le 5 juin 1288 à Guingamp, dans laquelle le Duc Jean II consent à l'attourance qui lui a été proposée par Alain de Plougras en faveur de Guillaume Solon.

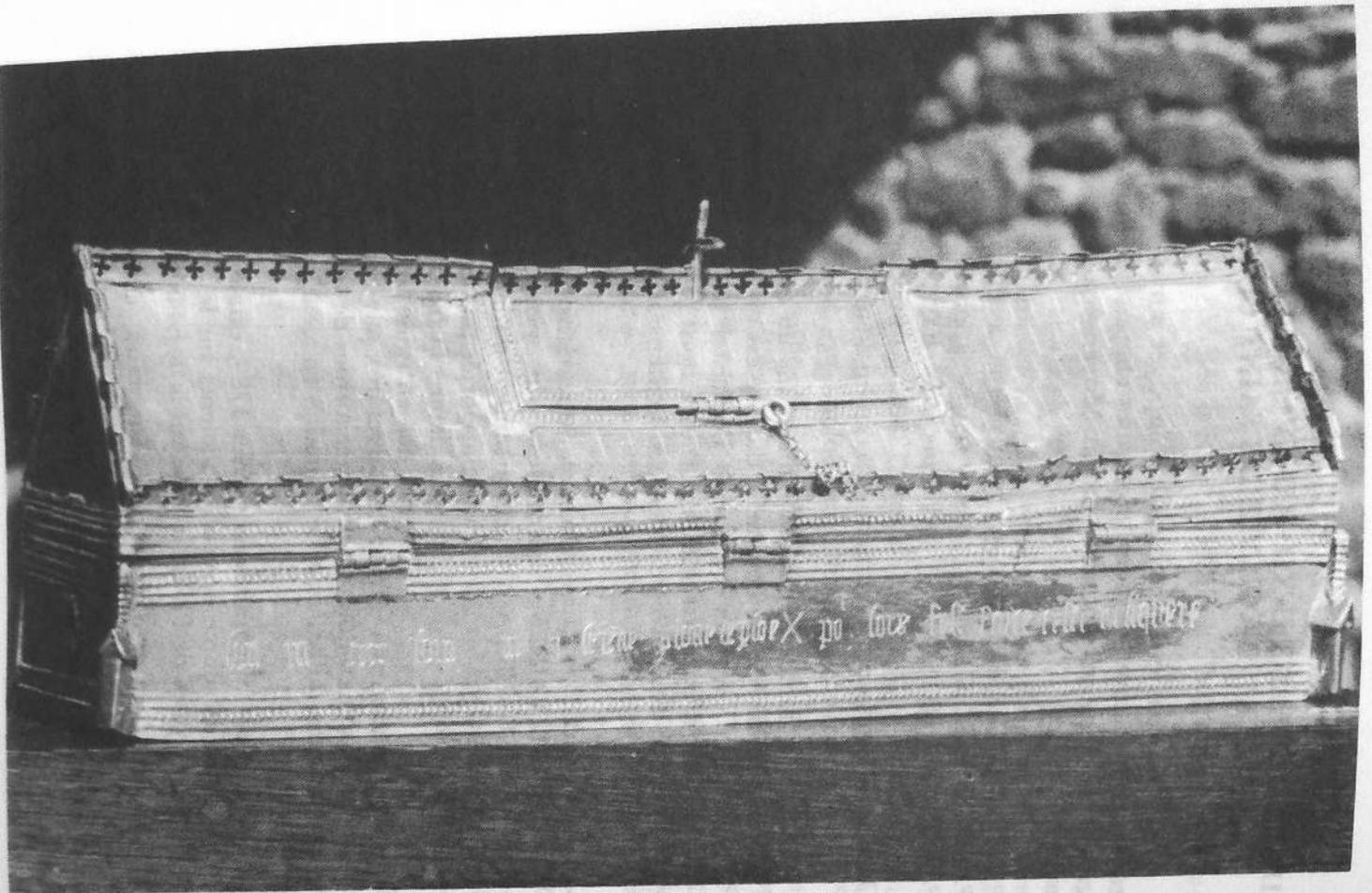
Après la famille apparaît l'église dans un compte diocésain daté d'environ 1330. A cette époque le diocèse est divisé en deux archidiaconés: celui de Tréguier et celui de "Poucastel" dont dépend Plougras. Ce document d'une extrême importance nous permet de dresser une nouvelle carte des paroisses même si l'extension église-paroisse peut paraître abusive.

LES ORDRES MILITAIRES, LEUR RÔLE DANS LA COLONISATION: LA QUEVAISE

On note une densification sensible des paroisses qui peut s'expliquer par l'accroissement de la population, lié à la sécurité apportée par les Ordres militaires installés depuis la fin du XII^e siècle. Ces Ordres ont entraîné une migration de la côte vers l'intérieur en offrant des terres aux paysans. C'est ainsi que l'on verra exister conjointement deux formes de tenues: la quevaise, liée aux Ordres militaires et le domaine congéable lié à la noblesse "classique".

La quevaise disparaîtra en février 1789, quant au domaine congéable, il sera la source de conflits violents sur le territoire même de l'ancienne paroisse de Plougras pendant la Révolution.

En 1683 Guy d'Alloigny de Boismorand, commandeur de La Feuillée ("héritier" des biens des Templiers et Hospitaliers) possédait encore dans la boucle du Guic au membre de Toulguidou de nombreuses quevaises qui lui rapportaient ensemble 21 livres par an à Saint Michel.



Plougras - Chasse-reliquaire de Saint-Gonéri - 1458

A cette époque Tugdual Bourdonnec, quevaisier du membre de Toulguidou devait payer chaque année à la commanderie de La Feuillée "par argent la somme de 10 sols monnaie, deux poules, deux corvées appréciées à la somme d'une livre 16 sols". Cette digression était indispensable, car elle explique en partie les événements violents et les révoltes qui agiteront à intervalles réguliers la région sous l'Ancien Régime.

PLOUGRAS ET SES TREVES

Revenons à la paroisse de Plougras. La lecture du compte de 1330 nous permet de mieux cerner les limites de la paroisse à l'est, au nord et à l'ouest de par l'existence des paroisses de Plougouver, Loc-Envel, Plounévez-Moëdec, Plounérin et Guerlesquin. La "frontière" méridionale est floue; René Couffon affirme pourtant que Lohuec et Bolazec étaient rattachés à Plougras.

L'EGLISE DE PLOUGRAS 1330

Le Pouillé de 1330 (registre des biens et bénéfices ecclésiastiques du diocèse) établit l'existence de l'église de Plougras; de ce bâtiment il ne reste rien. Peut-être le fenestrage du XIV^e siècle (employé dans la chapelle du midi de l'édifice actuel) est-il l'unique vestige de la première église ? Il faudra attendre 1481 pour qu'elle laisse des traces anecdotiques dans l'histoire !

LE RELIQUAIRE 1458

En 1458 un magnifique reliquaire en argent renfermant un os de Saint Gonéry fut offert au recteur de Plougras comme en témoigne l'inscription figurant sur le reliquaire:

"L'AN 1458 M.J. LE IE(U)NE P(ER)SONE DE PLOE~~X~~ POR
LORS FUST FAITE CESTE RELIQUERE"

Compte tenu de tous les actes de brigandage commis dans la région à l'époque des guerres de la Ligue (1588-1598), de la Révolte des Bonnets rouges (1675) et de la Révolution, c'est miracle que l'on soit encore en possession de cet objet d'art. Ce reliquaire en argent massif ne portant ni blason, ni nom de famille a vraisemblablement été offert par un roturier. Mais comment expliquer qu'un roturier pût à cette époque faire don d'un objet d'une telle valeur ?

L'OR ET L'ARGENT DANS LA BRETAGNE DUCALE

Ceci nous a conduit à faire quelques recherches sur l'exploitation des mines d'argent dans la région au Moyen-âge... Dès 1422 le Duc de Bretagne autorise

Claux Latreba des pays d'Allemagne "ouvrier et apurour de mines d'argent" à exploiter les mines et à utiliser les matériaux nécessaires à cette exploitation. Le Duché de Bretagne est vaste mais la suite de ce mandement précise que cette autorisation ne vaut pas pour les terres de Jehan de Penhoët "afin de ne pas causer de préjudice et diminution de ses richesses au sujet des mines qui ont été et seront ouvertes". Or une décision du Duc de 1425 rattachant à la juridiction de Morlaix les sujets du Sire de Penhoët qui relevaient de celle de Guingamp nous apprend que ce dernier possédait des terres dans les paroisses de Guerlisquin, Ploegrois (Plougras), Botsorsers (Botsorhel), Ploenérin (PLou-nérin) et Plestein (Plestin).

Nous ne sommes malheureusement pas en mesure de dire si le sous-sol de la paroisse recelait des métaux précieux, mais il ne fait aucun doute que dès la fin du Moyen-âge des mines d'argent furent exploitées dans les environs. Cette richesse minière seule permet d'expliquer la présence d'une aussi importante vaisselle d'argent et d'autres objets précieux dans le butin des Ligueurs, des Royaux ou tout simplement des brigands qui ruinèrent la région à la fin du XVI^e siècle, région que les chroniqueurs appelaient le "Petit Pérou" !

Par ailleurs, si le renouveau architectural de la fin du XV^e siècle et du XVI^e siècle est favorisé par l'essor économique lié à la paix, on peut supposer que la construction d'un grand nombre d'église et chapelles a été facilitée par l'exploitation même artisanale de différentes mines d'argent...

LE VOL DANS L'ÉGLISE PAROISSIALE 1481

Mais n'anticipons pas et revenons à la fin du XV^e siècle et plus précisément en 1481, date à laquelle un vol est commis dans l'église ! Cet acte criminel est perpétré la nuit: trois voleurs dérobent un calice, un sacramentaire d'argent, une chasuble, de l'argent... et leur forfait accompli ils "visitent" une maison proche de l'église. Que les Plougrasiens se rassurent, les malfaiteurs étaient originaires de Mauron, Saint-Malo et Quintin; deux furent pris après une longue poursuite et exécutés, l'un à Guingamp, l'autre à Quintin. Seul le Malouin échappa à la justice humaine...

Ce vol soulève une question: pourquoi n'ont-ils pas emporté le reliquaire ? Trois hypothèses peuvent être envisagées:

- le reliquaire n'était pas dans l'église
- ils en ignoraient l'existence
- ils eurent peur de représailles divines !...

La présence d'un reliquaire du XV^e siècle et d'une chapelle du XVII^e siècle dédiée à Saint Gonéri, nous amène naturellement à étudier de plus près sa "vie", son culte et ses rapports avec Plougras...

SAINT GONÉRI "SA VIE"

Plusieurs hagiographes se sont intéressés à lui; le premier chronologiquement, le Frère Albert Le Grand, né à Morlaix vers la fin du XVI^e siècle rassembla en parcourant les paroisses de Basse-Bretagne les documents nécessaires à la rédaction de sa "Vie des Saints de la Bretagne Armorique" dont l'impression fut achevée en 1636. Malgré sa longueur, il nous a semblé indispensable de reproduire in extenso cette "vie".

"Saint Gonéry était natif de la Grande Bretagne, que maintenant nous appelons Angleterre, qui, pour l'Amour de Jésus-Christ, quitta son pays, ses parents et ses moyens qu'il distribua aux pauvres; car s'étant transporté sur le rivage de la Mer, il s'embarqua et vint surgir en notre Bretagne, à la côte de Vannes, d'où il passa plus avant en terre ferme, cherchant quelque lieu propre à la retraite et contemplation; enfin il s'arrêta en une vaste forêt au pays vannetais, nommée Brenguilli, non guère loin du château et bourg de Rohan; là il bâtit une petite cellule et un oratoire, dans lequel il disait tous les jours la Sainte Messe; lequel oratoire est maintenant converti en une belle église. Il était de haute stature, doué d'une grande beauté corporelle, fort robuste de membres, vêtu d'un long cilice n'usant d'autre nourriture que de pain, d'eau et quelques légumes, distribuant le reste des viandes qu'on lui donnait en aumône aux pauvres auxquels il les cuisait sans en manger un morceau.

Il passait les nuits entières en Oraison, et les jours à travailler de ses mains pour éviter l'oisiveté; et quoiqu'il fût grandement docte et lettré, il ne voulut de conversation parmi le monde.

En ce temps-là, il y avait un Seigneur fort puissant en la Paroisse de Noyale près de Pontivy, nommé Alvandus, homme fort cruel, lequel retournant, un jour de la chasse, apercevant Saint Gonéri qui disait son service, le salua; le Saint était tellement attentif à son Office, qu'il ne l'aperçut et ne le resalua pas, ce dont ce Seigneur se sentit tellement piqué et offensé, qu'il dit à ceux qui le conduisaient: "Qui est celui-là qui sans mon congé, demeure sur mes terres ? Je vous assure bien que je lui apprendrai à qui il a affaire". Son sénéchal, qui alors était à sa suite, le voulut apaiser et lui dit que c'était un bon prêtre étranger qui avait tout quitté pour l'Amour de Dieu et s'était retiré là pour faire pénitence et prier Dieu pour le pays, homme fort doux et simple, la Sainteté duquel Dieu avait manifesté par plusieurs grands Miracles.

Alvandus ne se tint pas satisfait de cette réponse de son Sénéchal, mais commanda à ses laquais et palfreniers de lui amener le Saint. Ces canailles, qui ne cherchaient que proie, s'encoururent vers la cellule du Saint et, l'ayant tiré dehors, se ruèrent sur lui comme loups affamés sur une pauvre brebis, les uns le frappant à coups de poings et de pieds, les autres à grands coups de gaules de chasse et autres bâtons, le battirent si outrageusement, qu'ils lui rompirent deux côtes du côté droit et le laissèrent pour demi mort. Le Sénéchal craignant que ces méchants garnements ne fissent plus qu'il ne leur était demandé, les suivit le plus tôt qu'il put, ayant rendu le Seigneur Alvandus en son manoir; mais il ne put si tôt arriver qu'ils n'avaient joué leur tour.

Quand il vit le Saint en cet état, il ne put se retenir de pleurer, et mettant pied à terre, chassa ces coquins, les menaçant d'étréner d'une corde celui qui plus attenterait à le toucher; puis, lui tendant la main, le releva. Alors l'heureux Saint Gonéri, se prosternant à genoux, la larme à l'œil supplia Dieu de leur pardonner cette offense, lui rendant grâces de ce qu'il lui avait plu lui faire l'honneur d'endurer quelque chose pour sa gloire. Mais Dieu vengea bientôt et bien rigoureusement cet outrage fait à son serviteur; car tous ces garnements devinrent, sur le champ, tous étourdis; puis après, ils commencèrent à trembler de tous leurs membres; ils perdirent la vue et la parole, et la tête leur tourna sur le col, la bouche leur demeurant ouverte, sans se pouvoir fermer en façon quelconque. Les misérables, sentant, à ce coup, la pesante main de Dieu sur eux, se jettèrent à terre aux pieds du Saint, et, levant les mains au Ciel, montraient signes de repentance; le Sénéchal, voyant tout cela, monte hâtivement à cheval et court à toute bride porter ces nouvelles à Alvandus, lequel s'en vint trouver le Saint, se jeta humblement à ses pieds, lui demanda pardon pour soi et santé pour ses serviteurs.

Saint Gonéri, voyant Alvandus contrit et repentant, se réjouissant d'avoir trouvé occasion de gagner ces Ames à Dieu, se prit à les catéchiser et à leur annoncer la vérité de l'Évangile en ces paroles: "Messieurs qui êtes ici présents, puisqu'il plaît à Dieu que je vous annonce la vérité, et que je vous vois disposés de l'écouter, je vous signifie qu'il n'y a qu'un seul Dieu qui a créé le Ciel, la Terre, la Mer et tout ce qui est en eux, Dieu Père, Fils et Saint-Esprit (ainsi qu'il avait été prédit par les prophètes) et partant, est Dieu et Homme; lequel voulut être né, circoncis, baptisé par Saint Jean; a opéré de grands miracles, pour nous trahi par son disciple Judas, flagellé des Juifs, condamné par Pilate, crucifié, mort, mis en un tombeau, d'où il ressuscita glorieux et triomphant le tiers jour; est monté au Ciel et est

assis à la droite de Dieu son Père, d'où à la fin des siècles, il doit venir juger les vivants et les morts. Voilà un sommaire de notre Foi, laquelle, si vous voulez embrasser, vous jouerez de la gloire et félicité éternelle qu'il a promis à ceux qui croiront en lui et le serviront fidèlement et de tout leur cœur".

Le Saint, les voyant tous disposés de recevoir la Foi, se mit en oraison, suppliant notre Seigneur de pardonner à ces pauvres gens l'injure qu'ils lui avaient faite et leur rendre leur santé; et à peine avait-il achevé son oraison, que tous ces pauvres misérables retournèrent en parfaite santé; leur col se remit, la vue leur revint et la parole aussi; ce qui étonna tellement Alvandus, qu'il se jeta derechef, aux pieds du Saint, lui demandant pardon de l'outrage qu'il lui avait fait; et en outre, le voulut mener en son Manoir et lui offrit tout son bien pour en disposer à sa volonté; mais le glorieux Saint l'en remercia, lui disant qu'il avait déjà tout quitté pour l'Amour de Jésus-Christ, et qu'il ne cherchait pas les biens temporels, desquels il eût pu jouir licitement et abondamment en son pays; mais qu'il cherchait les Trésors célestes et éternels.

Alvandus ne voulut plus le presser de cela; mais s'en retourna en son Manoir tout consolé pour se voir soi et les siens guéris, quant au corps et quant à l'âme; et depuis devint un homme de bien, allant tous les jours, entendre les saintes admonitions de Saint Gonéri, faisant de grandes aumônes et autres bonnes œuvres, persévérant en la Foi jusqu'à la mort.

Depuis que le bruit eût couru par ce pays là de la punition exemplaire des serviteurs d'Alvandus et de leur guérison miraculeuse, le monde commença à fréquenter le Saint; mais si souvent, qu'à peine, auparavant, eût-on trouvé une petite sente pour aller à son Hermitage, dans peu de temps, y eut un grand chemin battu et frayé, comme pour aller en quelque grosse ville, les uns y allant pour le voir et se recommander à ses prières, les autres pour être par lui catéchisés et instruits, les autres attirés par le bruit de ses miracles; mais la plupart pour recevoir guérison de leurs maladies et infirmités; et tous s'en retournaient louant et bénissant Dieu, qui leur avait donné un si saint voisin; mais le Saint ayant en horreur ces fréquentes visites, comme ami de la solitude et recollection qu'il était, pensa à quitter ou changer sa Cellule; mais il avait beau faire, les miracles que Dieu opérait par lui le manifestait toujours.

Advint qu'en certaines noces Saint Gonéri fut prié, par les parents des deux parties, pour célébrer la Sainte Messe et faire la bénédiction Nuptiale, se promettant tout bonheur en ce nouveau

...mariage par ses mérites; le Saint s'y accorda et fit disposer tout ce qui était requis, en une Chapelle qui était en des landes, près de la forêt de Brenguilli; tous y étant assemblés, le Saint se revêtit des Ornaments sacerdotaux, monta à l'Autel et commença la Messe de la très Sainte Trinité; sur le milieu de la Messe, l'ennemi du genre humain rompit la pierre et table d'Autel(soutenue sur un pilier) laquelle se fendit par la moitié, sans tomber ni d'un côté ni d'autre, et se voit encore à présent, comme miraculeusement là suspendue en témoignage du miracle. Enfin, ne pouvant en ce lieu là trouver le repos, tranquillité et solitude qu'il désirait, en raison du peuple qui venait continuellement le visiter, non sans grande interruption de ses exercices, il quitta ce pays et vint en Tréguier.

Ayant donc quitté le pays Vannetais et son premier Hermitage, il vint habiter en la Paroisse de Plougrescant, au Diocèse de Tréguier, où il passa saintement le reste de ses jours au service de Dieu, qui le magnifia par grands miracles, tant en sa vie qu'après sa mort. Il fut enterré là même où a été depuis édifié une Chapelle en son nom, au Bourg même de Plougrescant; en laquelle, l'an de grâce 1602 fut enterré feu Révérend Père en Dieu, Messire Guillaume du Hallegoët, de la maison de Kergrist, en Plougrescant, Evêque de Tréguier, en un sépulcre élevé qu'il s'y fit construire, et y fit une fort belle fondation. Le Chef de Saint Gonéri et quelques autres de ses ossements, enchassés en argent, sont gardés entre les autres reliques en l'Eglise Cathédrale de Tréguier, par lequel Diocèse, il y a plusieurs Chapelles dédiées à l'honneur dudit Saint.

LES RELIQUES DE SAINT GONÉRI

L'essentiel des reliques de Saint Gonéri est conservé à Plougrescant. Si elles furent relativement respectées au moment de la

Révolution, les reliquaires en argent furent emportés par les patriotes comme le furent ceux de Saint Tugdual et de Saint Yves à Tréguier... A Plougras, heureusement, il n'en fut pas de même.

LE CULTE DE SAINT GONÉRI ET LE RELIQUAIRE

Ce Saint débarqué de Grande Bretagne au VI^e siècle semble avoir été l'objet d'un culte assez tardif dans l'évêché de Tréguier en général et à Plougras en particu-

lier. Il est donc peu vraisemblable qu'il ait été le saint fondateur de la paroisse. Cependant, René Largillière a noté que le saint fondateur de la paroisse, l'éponyme du "plou" n'était pas obligatoirement le saint patron de l'église, mais que souvent il n'était honoré que dans une

modeste chapelle ! En cela le cas de Plougras n'a rien d'anormal...

Par contre le mystère reste entier en ce qui concerne la présence de reliques de Saint Gonéri dans la paroisse. Y-a-t-il un rapport entre "l'arrivée" de ces reliques à Plougras et la réalisation du reliquaire en 1458 ?

Nul ne saurait répondre à cette question; tout au plus peut-on remarquer que le culte voué au saint se développe au XV^e siècle. En effet les statuts synodaux de 1437 rappellent que la fête de Saint Gonéri doit être célébrée le 18 juillet à Plouguiel, Plougrescant et Tréguier en raison des nombreux miracles opérés en son nom dans le diocèse.

Cette remarque étaye notre hypothèse de "l'arrivée" des reliques à Plougras à une date ultérieure (et pourquoi pas 1458 !) puisque les statuts synodaux de 1437 ne font pas mention de la paroisse de Plougras.

POURQUOI CETTE VÉNÉRATION ?

A Plougrescant, les malades viennent prier au tombeau du Saint et rapportent pour eux-mêmes ou pour leurs mandataires un peu de "terre sainte" (prélevée à proximité du tombeau) renfermée dans un petit sac de toile; les fiévreux se suspendent ce sachet au cou jusqu'à complète guérison et viennent alors le placer en ex-voto sur le tombeau du Saint.

A Plougras, les fiévreux invoquent également Saint Gonéri; mais il ne nous a pas été rapporté de rite spécifique. A noter aussi la présence d'une fontaine Saint Gonéri en lisière d'un bois portant le nom du Saint, non loin de la chapelle qui lui est dédiée.

LA DATE DE LA FÊTE DU SAINT

Il semble que cette date ait varié au cours des siècles: le Saint est honoré le 18 juillet au XV^e siècle (cf. statuts synodaux de 1437); en 1514 l'évêque de Tréguier ordonne que Saint Gonéri soit honoré le premier mardi du mois d'avril, Albert Le Grand indique pour sa part le 4 avril et le Propre de Tréguier au XVII^e siècle le 7 avril...

Au début du XX^e siècle il y avait encore deux pardons à Plougras: le premier ou "Petit Pardon" avait lieu le lundi de Pâques, le second ou "Grand Pardon", le dimanche de la Pentecôte. Le pardon se faisait à l'église Saint Pierre et les fidèles se rendaient en procession à la Chapelle Saint Gonéri puis revenaient à l'église. ("Saint Gonéri de l'église rendait visite à Saint Gonéri de la chapelle": les deux édifices abritent en effet une statue du saint !). A l'heure actuelle, seul le Grand Pardon existe encore.

ANNEXE I

KANTIG SANT GONÉRY

1.
Zant Gonery vinniget
Hon Patron evurus
Eus pep droug hon diwalet
Pedet vidomp Jesus
Gret d'imp ni karet Doue
Ha karet hon nesan
Evit mont genac'h eun de
D'an nenv da Ziskuizan.
2.
C'hwui zo bet en ho puhez
Zantel e peb amzer
Beleg leun a garantez
En kenver hon zalver
Eus bro zoz da Vreiz Izel
Galvet gant mouez Doue
Oc'h redet a ziabell
D'hon gonit d'ar gwir fe.
3.
Douar Gwenet da gentan
Ec'h eu bet baleet
Hag, hep kammed dihanan
Eno c'h eus labouret
Da sklerian ar sperejou
D'o zrei war du Doué
Da domman ar c'halonou
D'o ren war hent an nenv.
4.
An drouk spered distronet
A zo leun a goler
An dud kenta zo zavet
A eneb hon zalver
Met dorn Doue en nevou
D'Ho zikour a zeuas
Ha kerkent ar c'halonou
A voe glac'haret bras.
5.
Rei a rit de ar pardon
Hag en eur bardoni
A zigori ho kalon
Ho klevet oa dudi
Pardon, pardon ma Doué
Pardon d'am bourevien
Oute bet leun a druez
Ma voint gwir gristenien.
6.
Hoc'h ano a oa brudet
Dre bevar c'horn ar vro
Ze a ra d'ec'h kuitaat
Gwened hag eur groajou
Neuze neur guz eus peb den
Ho labour, ho puhez
E kreskit ho pinijenn
Hag hoc'h humilité.
7.
En Treger, en Plouvouskan,
Ho mann a oa chomet
Gant Zant Tual hag e vamm
Hi a oa konfortet
Met tok a zeui hec'h ine
Da guitat ar bed man
Oc'h douget dre garantez
Da zont d'he bizitan.
8.
Eno koulz hag en Gwened
Ho purzudo zo bras
Oll dud ar vro a zired
Da adori ar groaz
Komjou Doue e unan
Zo war ho muzellou
Doue, larent, zo gentan
C'heuilomp e vertuziou.

9.
Deut eo hoc'h eur diwezan
Erru eo ar maro
Kenavo traou ar bed man
An nev eo ho gwir vro
Bremant gant Aelez Doué
C'houi a zo evurus
Digaset d'ho pugale
Gwellan bennoz Jesus.
10.
Goulenit vit ar pec'her
Kuitat e bec'hejou
Ha ma vo al labourer
Evurus 'n e boaniou
Roet d'ar glanvourien
A zo war o gwele
O Krenan gant an derjienn
Yec'het digant Doué.

11.
En ho chapel viniget
En harz d'horelegou
Eon c'hlemmou a zav bepred
Etrezeg an nenvou
O Patron karantezus
Vit on c'horf, hon ine
Goulenit digant Jezus
Lod barz ar gwir vuhez.

*Texte communiqué par
Monsieur l'Abbé Yves Feutren,
Recteur de Plougras,
Loguivy et Plounérin.*

ANNEXE II

**Définition de la quevaise par Beaulieu de Belthomas, rendant
aveu au roi pour sa commanderie de La Feuillée en 1697.**

«En quevaise l'homme quevaisier ne peut tenir plus d'un conve-
nant sous mesme seigneur sans le consentement exprès du seigneur;
au deffault duquel consentement l'acceptation de la seconde tenue fait
tomber la première en commise au profit du seigneur qui peut en dis-
poser à sa volonté.

Le détenteur est tenu d'occuper actuellement et en personne la
tenue en quevaise et la mettre en estat, tant à l'égard des terres que
des édifices, et si par an et jour il la laisse et cesse d'y demeurer il en
demeure privé et peut le seigneur en disposer.

La tenue de quevaise ne se peut partager, vendre ni diminuer,
eschanger ni hypothéquer par le quevaisier sans l'exprès consentement
du seigneur, à peine de privation et commise au profit du seigneur.

Au seigneur consentant à la vente est dû le quart denier du prix
par reconnaissance.

Le tenancier est obligé d'ensemencer et labourer chacune année le tiers des terres chaudes de sa tenue, afin que le seigneur ne demeure pas privé de ses droits de dixme et de champart, avant la perception desquels faite par le seigneur, le quevaisier ne peut rien transporter ni enlever.

L'homme laissant plusieurs enfants légitimes, le dernier des masles succède seul au tout de la tenue, à l'exclusion des autres et au défaut de masle la dernière des filles, sans que les autres puissent prétendre aucune récompense.

Le décès arrivé du détenteur sans hoirs de corps, la tenue retourne en entier au seigneur, à l'exclusion de tous les collatéraux soit paternels, soit maternels.

En quevaise, il n'y a ni douaire ni retrait lignager.

Le tenancier jouit des émondes des arbres qui sont sur les fossés de sa tenue, mais ne peut couper bois par pied à peine d'amende, dommage et intérêts, outre la valeur du bois coupé.

Tous quevaisiers sont tenus de suivre la cour et le moulin et bail-ler avec; sont tenus aux corvées pour faire charroyer et loger les foins, plus aux fanages, aux voitures de sel et aux charrois de vins, bleds et bois pour la provision de la commanderie; semblablement aux charrois des matériaux nécessaires pour la réédification des églises, cha-pelles, maisons, moulis et chaussées de la dite seigneurie.

Cet usement de quevaise subsista jusqu'à l'approche de la révolu-tion dans toute la commanderie de La Feuillée et ses annexes. Mais en février 1789, le dernier commandeur, Alexandre de Freslon, fut auto-risé par le roi à convertir en cens le droit de quevaise dans sa comman-derie de La Feuillée.

ANNEXE III

Le domaine congéable: droit et devoir des parties.

Le domaine congéable, tenue convenancière ou convenant est une possession en partie double: celle du fonds qui appartient au proprié-taire ou foncier, celle des édifices et des superficies qui appartient au tenancier, convenancier, colon ou domanier. Le domaine congéable suppose donc deux propriétés coexistantes sur une même étendue de terre, parce que l'on considère au moyen d'une fiction le fonds du con-venant comme indépendant de la surface.

Sous l'ancien régime, le propriétaire du fonds donne au tenancier une tenue à convenant pour une durée variable mais qui généralement

n'excède pas 6 ou 9 ans. Il stipule d'ordinaire à l'entrée en jouissance, le paiement d'une somme globale appelée commission ou pot-de-vin indépendante du prix de location, et à nouveau exigible en cas de con-tinuation du bail par tacite reconduction. Souvent assez élevée, elle accroît la valeur du louage dans des proportions qui ne sont pas négli-geables.

Le propriétaire a le droit de congédier son domanier dans les condi-tions déterminées par les usements. Mais il doit lui payer avant son départ la valeur des droits superficiels et réparatoires (ce sont en défi-nitive les édifices et superficies) et la valeur des améliorations (cons-tructions nouvelles, plantations, défrichements) pourvu toutefois qu'elles aient été effectuées avec l'autorisation du foncier.

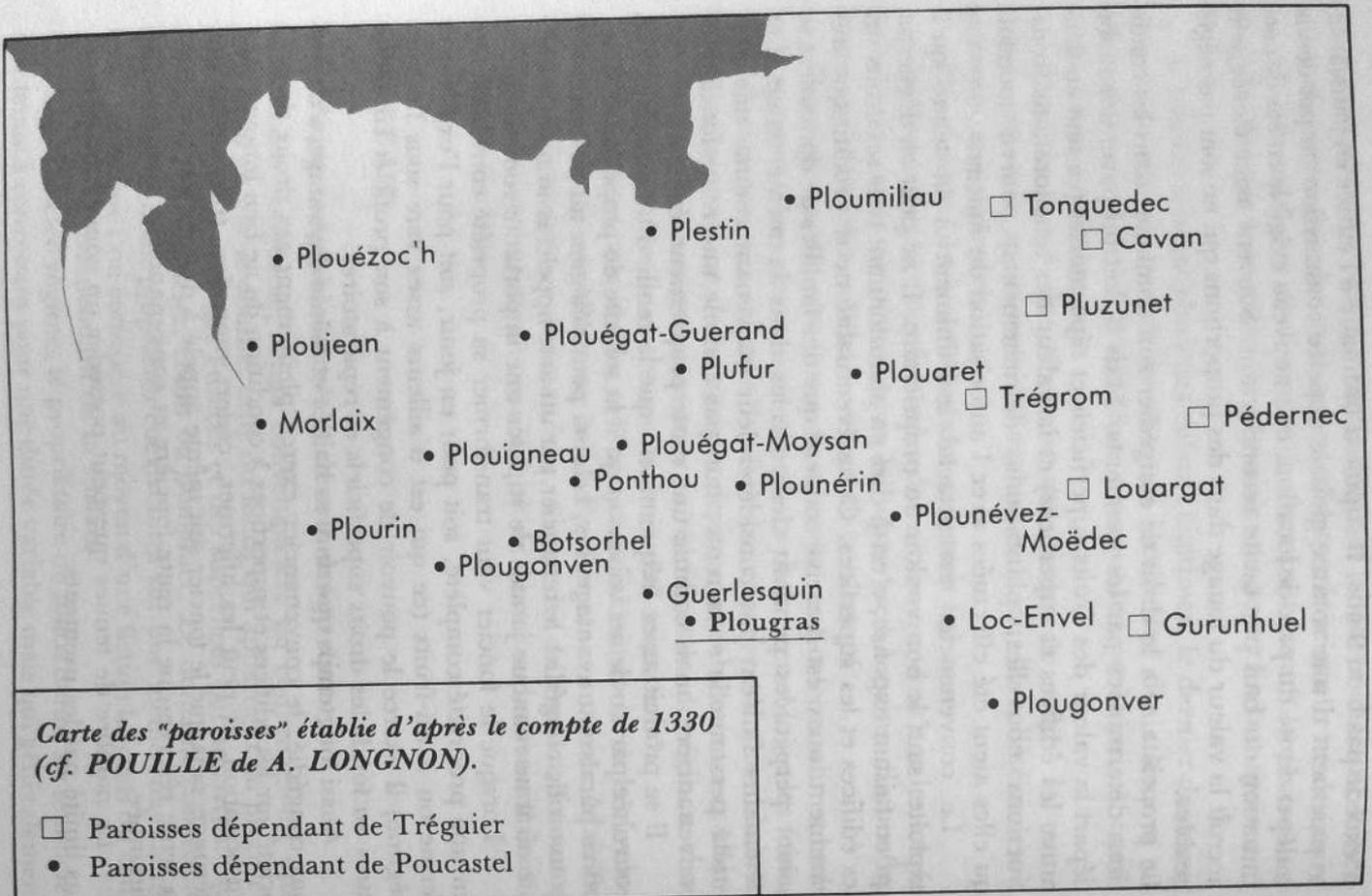
Le convenancier est attaché indéfiniment à la tenue qu'il exploite, sauf le bon vouloir du propriétaire. Il ne peut en déguerpir qu'en faisant exponse, c'est-à-dire en abandonnant tous ses droits sur les édifices et les superficies. Cette éventualité ne se produit que très rarement: aussi est-il arrivé souvent que des familles de domaniers se soient perpétuées pendant deux siècles dans la même tenue. Les détenteurs finirent par considérer leur convenant comme une prop-riété personnelle et la rente, non pas comme une rente foncière et convenancière, mais comme une rente proprement féodale.

Il se produit assez fréquemment que la tenue d'un domanier soit convoitée par un de ses voisins et qu'il la sollicite du propriétaire. Si les offres paraissent avantageuses, celui-ci peut déléguer au postulant son pouvoir de congédier le tenancier par un acte appelé assurance de bail-lée où il ne manque jamais de stipuler une importante commission.

Lorsque le foncier veut transformer sa propriété convenancière en une propriété complète, soit pour en jouir, soit pour l'exploiter à ferme ou à mi-fruits (ce qui est d'ailleurs assez rare sous l'ancien régime) il exerce le pouvoir de congément à son profit et consolide ainsi au fonds les droits superficiels et réparatoires.

Aussi longtemps que dure sa baillée et même davantage, s'il n'est pas congédié, le convenancier exerce pleinement ses droits de pro-priété sur les édifices et superficies à condition de ne rien innover sans autorisation. Il peut les affermer, céder, morceler, transmettre par héritage sans que le foncier soit même appelé à donner son avis, sous la seule réserve que la rente foncière et convenancière n'en sera pas diminuée.

Le nombre de tenues que peut posséder un convenancier n'est pas limité par les usements.



III. - LE RENOUVEAU ARCHITECTURAL DANS LE PETIT TRÉGOR L'ATELIER BEAUMANOIR

La fin du XV^e siècle est marquée par l'éclosion d'une architecture nouvelle, par l'apparition du clocher-mur et du chevet polygonal à noue multiple. Ce genre architectural va rencontrer un tel succès que pendant des siècles, on construira encore des églises sur le modèle créé à la fin du Moyen-âge.

LES ÉLÉMENTS AYANT FAVORISÉ LE RENOUVEAU ARCHI- TECTURAL DE LA FIN DU XV^e SIÈCLE

Quels phénomènes ont favorisé la construction d'un grand nombre d'églises dans la région du Petit Trégor ? L'élément majeur est certainement le calme politique qui règne à partir de 1420 dans le Duché de Bretagne. La paix retrouvée

permet l'accroissement du commerce et notamment celui de la toile; mais l'essor de l'activité commerciale est quelque peu freiné par un changement de partenaire: l'Espagne et le Portugal remplaçant l'Angleterre.

Cette première remarque vaut pour la construction de l'église Saint-Mélaine de Morlaix et en partie pour celle des églises paroissiales rurales. En effet les marchands de toile de Morlaix trouvant leur matière première dans les campagnes, il s'ensuit un enrichissement relatif de ces dernières car la production agricole de son côté reste médiocre dans l'ensemble.

Au calme politique et au commerce en expansion, on doit ajouter un dernier élément économique dont chacun pourra contester l'importance, faute de documents précis: les mines d'argent.

LE MAÎTRE D'OUVRAGE DES ÉGLISES: LA FABRIQUE

Cet argent quittait le "Petit Pérou" et redescendait vers la côte, enrichissant au passage les paroisses et donc la fabrique. Il faut savoir en effet que ces églises furent construites grâce aux dons des paroissiens

et que la noblesse n'apporta qu'une assez faible contribution financière. Quand c'était le cas, ce mécénat n'était pas entièrement désintéressé et surtout pas anonyme ! Les seigneurs réclamaient des prééminences dans l'édifice: armoiries, enfeu...

Enfin si la fabrique pouvait financer la construction de l'église paroissiale, comment expliquer la présence de chapelles magnifiques

en des lieux déserts ou d'églises tréviales plus imposantes que celle de la paroisse ? On constate que l'abondance des subsides ayant permis leur érection était dûe en général à l'existence d'un pèlerinage important (cf. Loguivy).

LE MAÎTRE
D'OEUVRE
L'ATELIER
BEAUMANOIR

Si nous avons déterminé le maître d'ouvrage, il nous faut encore préciser qui fut le maître d'œuvre, le bâtisseur. La triple unité de temps (fin du XV^e siècle et XVI^e siècle), de lieu (Petit Trégor) et de

style nous amène à attribuer les différents édifices à un même atelier d'architectes. Nous connaissons le nom du maître d'œuvre de la chapelle Saint-Nicolas de Plufur grâce à une inscription gravée sur sa façade: PH: BEAUMANOIR FUT SANS FAILLE OUVRIER EN PIERRE.

C'est le même architecte qui dresse le devis pour la construction de l'église de Plougouven le 26 décembre 1511. Mais Philippe ne fut pas le seul homme de l'art de la famille: les comptes de Saint-Mélaine mentionnent un Jehan Beaumanoir, verrier réparant en 1463-1464 les verrières de l'église puis en 1488-1489 Beaumanoir le Vieil, Étienne et Philippe travaillent au nouvel édifice. Enfin nous retrouvons Étienne en Plestin l'an 1496 où il est maître d'œuvre de la chapelle Saint-Jacut.

L'atelier Beaumanoir a œuvré dans tout le Petit Trégor c'est-à-dire la région s'étendant entre le Léguer et la rivière de Morlaix. Outre Saint-Nicolas de Plufur et Plougouven, il a réalisé les églises de Ploulec'h, Ploumiliau, Trémel, Carnoët et Guimiliau.

LE RENOUVEAU
ARCHITECTURAL
DANS LES ENVIRONS
DE PLOUGRAS

Cet atelier a laissé son empreinte à proximité de Plougras. Ainsi l'ancienne église de Plounérin possédait un chevet polygonal daté de 1503 et dans la même paroisse la chapelle de la Trinité avait un clocher-

mur du XVI^e siècle (les pierres de cette chapelle ont été réutilisées pour construire une villa près de Saint-Efflam). Quant à l'église de Guerlesquin consacrée en 1859, elle n'a gardé de l'édifice ancien que sa tour, mais son chevet a été construit en utilisant le style polygonal. Enfin l'église de Lohuec victime d'un incendie en Messidor an II (juin 1794) alors qu'on y faisait du salpêtre a conservé pour l'essentiel son clocher primitif au style semblable à celui de Guerlesquin. Il est percé d'une belle fenêtre ornée d'une profonde voussure, mais ici pas de gable prenant appui sur les contreforts (technique qui alourdit l'esthétique du pignon de Guerlesquin). A cette même époque commencent

les travaux de l'église tréviale de Loguivy: Saint-Ivi.

PLOUGRAS, LE PRO-
CÈS VERBAL DU
27 AVRIL 1505

De toute part des églises sortent de terre, Plougras ne reste pas à l'écart de cet élan architectural. Si nous avons précédemment évoqué les raisons qui permirent

cette éclosion, il nous faut en conclusion ajouter un dernier élément, le facteur psychologique: la jalousie, l'esprit de clocher !!!

L'atelier Beaumanoir œuvrait au Guerlesquin et à Lohuec, des projets de construction étaient dans l'air à Loguivy, Plougras mère-paroisse se devait de construire un nouvel édifice. C'est ainsi que le 27 avril 1505 fut dressé un procès-verbal des prééminences dans l'église paroissiale avant démolition de celle-ci; ce document cité par René Couffon, sans aucun autre précision, reste pour le moment introuvable... Existe-t-il ou bien René Couffon a-t-il seulement trouvé cette référence dans un document rédigé ultérieurement ? On peut supposer que s'il l'avait eu en main, il l'aurait pleinement exploité.

Toujours est-il qu'entre le projet de démolition (1505) et la reconstruction totale de l'église (1681) sans parler de la sacristie, Plougras devra attendre plus d'un siècle et demi. Près de deux siècles après son apparition dans la région, le clocher-mur de Plougras était enfin construit !

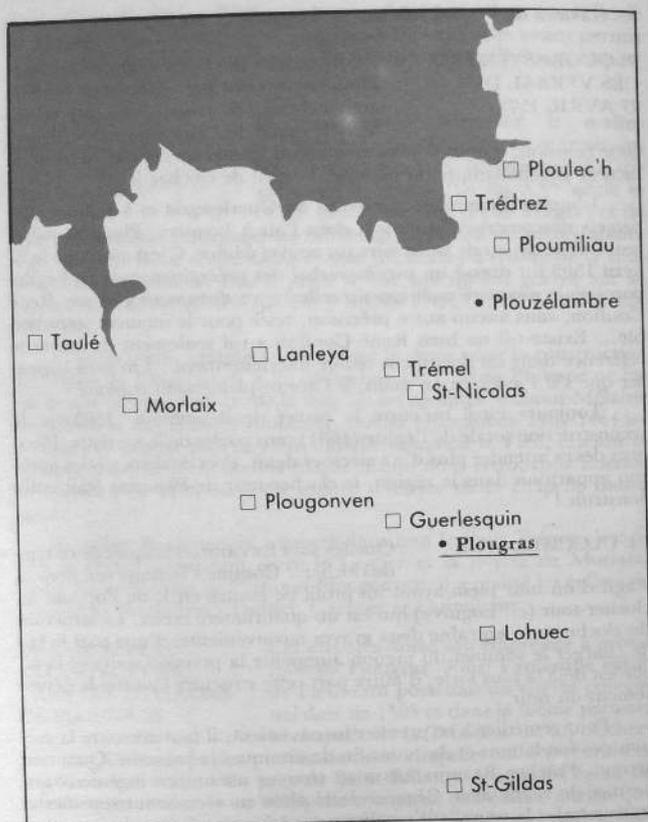
LE CLOCHER-MUR

Quelles sont les caractéristiques de ce type de clocher ? Comme l'indique son nom, il

s'agit d'un mur plein ayant un profil de poutre en I; on l'oppose au clocher-tour (cf. Loguivy) qui est un quadrilatère creux. La structure du clocher-mur entraîne deux graves inconvénients: d'une part le fait de charger le sommet du pignon augmente la pression unitaire là où elle est déjà la plus forte, d'autre part cette structure favorise le déversement du mur.

Pour remédier à ce premier inconvénient, il faut accroître la section des fondations et du mur afin de diminuer la pression. Quant au second, l'atelier Beaumanoir a su trouver un moyen ingénieux qui permet de raidir avec élégance le clocher en accroissant son inertie transversale: la tourelle d'escalier.

Lors de l'écroulement du clocher de Plougras en février 1978, les habitants du bourg - leur frayeur passée - ont pu juger de l'efficacité de ce procédé (au-delà même du rôle qui lui est dévolu) puisque le clocher s'est effondré que jusqu'à hauteur de la tourelle d'escalier !



L'ATELIER "BEAUMANOIR"

- églises ou chapelles dues en partie ou en totalité à l'atelier Beaumanoir
- églises influencées par cet atelier

IV. - LA CONSTRUCTION DE L'ÉGLISE: PREMIÈRE TRANCHE DES TRAVAUX 1505 ? - FIN DU XVI^e SIÈCLE

La construction commencée dans les premières années du XVI^e siècle va se prolonger jusqu'à la fin du XVII^e siècle sans même parler de la sacristie bâtie au XVIII^e siècle. Bref, chacun peut s'étonner de la lenteur des travaux pour un édifice d'une taille modeste, et pourtant les causes de retard ne manquent pas...

LA RÉCESSION

Au premier rang de celles-ci figure un certain recul économique à partir de la seconde moitié du XVI^e siècle ainsi qu'en témoigne le ralentissement de l'activité de l'atelier de frappe de monnaie de Rennes: le Petit Pérou est abandonné au profit du Pérou ! On peut donc supposer que les fonds nécessaires à la construction vont se faire plus rares et puis, les projets n'avaient-ils pas été trop ambitieux, trop importants par rapport aux ressources des paroissiens ?

LES GUERRES DE LA LIGUE 1588-1598

A cet élément purement économique vont venir s'ajouter bientôt la guerre et le brigandage. Pendant les deux dernières décennies du XVI^e siècle les Ligueurs (partisans du Duc de Mercœur) et les Royaux (partisans du roi Henri IV) vont s'affronter sans merci, la religion n'étant souvent qu'un prétexte aux crimes et actes de brigandage de soldats sans foi ni loi.

Plougras semble avoir échappé aux exactions des troupes qui sillonnent le pays semant la terreur et la mort aux environs. Citons quelques faits permettant de mieux saisir l'atmosphère qui pouvait régner dans les campagnes.

LA FONTENELLE ET LES AUTRES CAPITAINES-PILLARDS

A Plestin l'arrière-ban de Cornouaille est défait par la garnison royaliste de Tonquedec en septembre 1590; le 12 mai déjà 17 miliciens de la paroisse avaient été tués sur la Lieue de Grève par les Royaux et la paroisse avait été pillée. Le 3 juillet 1590 ce sont les Ligueurs qui incendient l'église de Trémel pendant que les partisans du roi tuent une trentaine d'habitants de Trédrez.

En 1592 La Tremblaye, le Sieur de Bastenay, du Liscouet et

d'autres capitaines du parti d'Henri IV se dirigent vers la Basse-Bretagne après la bataille de Craon, ils massacrent au passage plus de 4.000 paysans entre Carhaix et le Fort de Granec (paroisse de Collorec, ancienne trêve de Plounévez-du-Faou).

La même année, Guy Eder seigneur de la Fontenelle chasse François de Goesbriand de la forteresse de Coetfrec, mais il doit lui-même abandonner la place au Sieur de Sourdéac et au Gouverneur de Guingamp... La Fontenelle quitte alors la région et établit son nouveau quartier général à l'église Saint-Trémur de Carhaix qu'il transforme en forteresse et il reprend ses pillages...

Un autre capitaine-pillard sévit dans la région: Anne de Sanzay, comte de la Magnanne, époux en secondes noces de Marie de Tromeelin, Dame de Bourrouguel en Plouigneau, où il vit quelques temps paisiblement dans le manoir de son épouse après avoir semé la mort et la désolation "à la tête de cinq à six cents hommes de sac et de corde".

LA FAMINE, LES INTEMPÉRIES, LA PESTE... A la fin de l'été 1594 Morlaix assiégé par les troupes royales capitule: à la guerre s'ajoute naturellement la famine; les populations sont réduites à la misère par les levées de deniers et les exactions des bandes armées, les moissons sont dévastées avant d'arriver à maturité. "Le peuple", dit Montmartin, "en plusieurs endroits, ne vivait plus que d'herbes parmi les champs, pour la grande stérilité des blés et il y a eu père châtié pour avoir tué son enfant, le voyant languissant de faim !" Comment acheter le blé ou le seigle qui valent douze à quinze fois leur valeur ordinaire ?

En 1595 Bourgerel, un lieutenant de La Fontenelle s'établit dans le château de Callac déjà ruiné depuis plusieurs années par Don Juan d'Aquila; des bandes de Ligueurs y séjournèrent jusqu'en 1597.

A la guerre et à la famine viennent se joindre les intempéries et la peste: "Il y eut si grande abondance de pluie qu'il ne s'en était point vu de pareille de mémoire d'homme. Elle gâta toutes les moissons et rendit cette année (1596) absolument stérile". "La famine ne dura qu'un an ou deux, qui fut l'an 1597, principalement suivie de la peste l'année suivante".

ET L'ÉGLISE DE PLOUGRAS ? Des documents précis relatifs aux "exploits" des Royaux ou Ligueurs sur le territoire de Plougras font défaut, mais la lecture des atrocités commises aux alentours laisse à penser que la

paroisse n'est pas restée un havre de paix pendant cette période troublée; les travaux de construction furent certainement interrompus.

Si l'on s'en remet à l'étude de René Couffon, la nef, le transept et le porche étaient déjà réalisés. Il précise par ailleurs que le fenestrage de la chapelle en aile du midi est du XIV^e siècle (réemploi de matériaux provenant de l'ancien édifice ?). Le porche quant à lui est du début du XVI^e siècle et la porte donnant accès à l'église de la fin du XV^e siècle.

Il est permis de s'interroger sur la forme irrégulière de l'édifice, la nef comportant sept travées au nord et six au sud; par contre la présence d'une double chapelle au midi peut s'expliquer par la volonté de donner une plus grande lumière à l'intérieur de l'église.

ANNEXE I.

LES LIGUEURS

Vers l'heure où le soleil se couche, un bruit s'entendit hier, le bruit d'une barque descendant la rivière, et un cliquetis d'armes, et des fanfares de clairons, et un roulement de tambours tel, que les rochers en résonnaient au sommet des montagnes.

Et moi d'aller voir; mais je ne vis rien que Marguerite la Grue, pêchant immobile sur une patte:
- Marguerite, Margot, qui voles haut et loin, qu'est-il donc arrivé de nouveau en Basse-Bretagne ?

- Il n'est rien arrivé de nouveau en Basse-Bretagne, si ce n'est la guerre et le trouble aux trois coins du pays; tous les Bretons se sont levés, paysans et gentilhommes; et la guerre n'aura point de fin si Dieu ne vient en aide aux hommes.

On les vit rassemblés pour aller combattre aux frontières de la Bretagne, le jeudi de Pâques, au lever de l'aurore, sur la place de Kergrist-Moelou, chacun une arquebuse sur l'épaule, chacun un plumet rouge au chef, chacun une épée au côté, le drapeau de la foi en tête.

Avant de partir, ils entrèrent dans l'église pour prendre congé de Saint Pierre et du seigneur Christ; et, en sortant de l'église, ils s'agenouillèrent dans le cimetière.

— Or ça haute Cornouaille, voilà vos soldats !

Voilà les soldats du pays, les soldats unis pour défendre la vraie foi contre les huguenots, pour défendre la Basse-Bretagne contre les Anglais et les Français et tous ceux qui ravagent notre pays pire que l'incendie !

En quittant le cimetière, ils demandaient en foule: Où trouverons-nous du drap rouge pour nous croiser présentement ?

Le fils du manoir de Kercourtois repartit en brave: Prenez exemple sur moi, et vous serez croisés !

A peine achevait-il ces mots, qu'il s'était ouvert une veine du bras, et que son sang jaillissait de son pourpoint blanc; et que tous étaient croisés dans un instant.

Comme ils étaient en route et approchaient de Callac, ils entendirent les cloches de Duhot, qui sonnaient la messe, et eux de détourner la tête, et de dire tout d'une voix: Adieu, ô cloches de Marie ! adieu, ô cloches bien-aimées !

Adieu donc, adieu, ô cloches baptisées, que nous avons tant de fois mises en branle aux jours de fête ! Plaise au Seigneur et la Vierge sainte que nous vous sonnions encore quand la guerre sera finie !

Adieu, sacrées bannières que nous avons portées processionnellement autour de l'église, au pardon de Saint Servet. Ah ! puissions-nous être aussi forts pour défendre notre pays et la vraie foi que nous l'avons été pour vous tenir sur la place, au grand jour !

Que Dieu secoue la gelée ! que le blé soit flétri, flétri, flétri dans les champs du Français qui trahit les Bretons ! Et chantons toujours, tout d'une voix, enfants de la Bretagne: Jamais ! non jamais la génisse ne s'alliera au loup !

Ce chant a été composé depuis que nous sommes en route; il a été composé en l'année 1592 par un jeune paysan, sur un air facile à chanter. Répétez-le, hommes de Cornouaille, pour réjouir le pays.

ANNEXE II.

LA FONTENELLE

I. La Fontenelle a fait serment que jamais il n'entrerait en Léon. Pourtant il a menti car il a dépassé Plounévez-du-Faou.

La montagne d'Arrée et Plougonver, et aussi la Chapelle-Neuve.

La Fontenelle disait en arrivant à Coadélan (Coadezlan): "Bonjour et joie dans cette maison: l'héritière où est-elle ?"

L'héritière est à dormir, prenez garde la réveiller !

Donnez-moi les clefs, si elle dort je la réveillerai...

L'héritière disait à La Fontenelle en se réveillant: "Je n'ose aller me promener, tant j'ai peur de La Fontenelle, car j'ai entendu dire que c'est un débaucheur de jeunes filles".

Que c'est un débaucheur de jeunes filles et surtout d'héritières...

Si c'est La Fontenelle que vous redoutez, c'est à lui-même que vous parlez !

L'héritière disait à sa petite servante ce jour-là: "Petite servante, aidez-moi, pour du courage, je n'en manque point..."

Elle tenait une hache à tête et menaçait de l'en frapper !

La Fontenelle disait à l'héritière, là, en ce moment: "Petite héritière ne me frappez pas, autrement je vous mettrai dans l'embaras, si j'appelle à moi mes soldats, alors vous tremblerez !"

La Fontenelle demandait à l'héritière, en ce moment: "Petite héritière, dites-moi, viendrez-vous avec moi en terre de France ? pour être capitaine de trois armées et la femme de La Fontenelle ?"

L'héritière répondit à La Fontenelle quand elle l'entendit: "J'aime mieux aller au Folgoët, de là je verrai la terre de mon père, de là je verrai la terre de mon père, ce qui fera bien du plaisir à mes yeux !"

II. Nous ne reproduisons pas les huit couplets suivants qui n'ont aucune raison d'être ici, puisqu'il s'agit d'une interpolation empruntée au Guerz "Le siège de Guingamp" (cf. Luzel).

III. La Fontenelle demandait en arrivant à Trébian(d): "Mon fermier, dites-moi où sont vos filles ? Où sont vos filles, il faut que j'en ai une !"

Et le fermier répondit à La Fontenelle quand il l'entendit:

"Monseigneur, excusez-moi, je vous en prie, vous n'avez pas besoin de mes filles, vous avez avec vous l'héritière de Coadélan, la plus jolie jeune fille qui soit en ce moment".

IV. Lettre est venue à La Fontenelle pour aller trouver le roi. La Fontenelle disait en sortant de Trébian: "Au revoir à la paroisse de Trémel, si je le puis je ne serai pas longtemps absent. Si je reste en vie je reviendrai, si je meurs, j'enverrai une lettre".

La Fontenelle disait en arrivant au palais du roi: "Bonjour, roi et reine, je suis venu vous voir dans votre palais..."

Et le roi dit alors à La Fontenelle quand il l'entendit: "Puisque vous êtes venu, soyez le bienvenu. Pour à la maison vous n'irez pas!"

La Fontenelle répondit au roi quand il l'entendit: "Ta barbe est trop jeune pour me mettre à mort, moi!"

Le roi répondit alors à La Fontenelle, avec grande malice: "Si je suis trop jeune pour être ton juge, toi tu es trop vieux pour être un oppresseur!"

La Fontenelle disait à son petit page dans ce moment: "Petit page, petit page, mon petit page, toi qui es diligent et prompt, va à présent à Coadélan pour chercher une paire de linceuls de fine toile, pour chercher une paire de linceuls de fine toile pour ensevelir mon corps".

Le roi dit alors à La Fontenelle quand il l'entendit: "Sauf votre grâce, il n'en sera point ainsi, vous serez mis en pièces qui seront jetées dans les carrefours".

La Fontenelle disait à son petit page, là, en ce moment: "Petit page, mon petit page, va à présent à Coadélan et demande un plat doré pour mettre ma tête quand elle sera coupée".

Mais le roi répondit à La Fontenelle quand il l'entendit: "Non, elle sera jetée sur la rue (pour servir de) boule à quilles aux enfants!"

La Fontenelle disait à son petit page, là, en ce moment: "Prends une mèche de mes cheveux blonds, pour l'attacher à la porte de Trébian(d) afin que les gens de Trébian(d) disent: "La bénédiction de Dieu soit sur l'âme du marquis!"

*Extrait de E.M. LUZEL - Guerziou Breiz-Izel,
Chants populaires de la Basse-Bretagne T.2 p. 54-73.*

V. - LA CONSTRUCTION DE L'ÉGLISE AU XVII^e SIÈCLE LA RÉVOLTE DES BONNETS ROUGES

Alors que nous pouvons suivre la construction de l'église tréviale de Loguivy au XVI^e siècle grâce aux nombreuses inscriptions gravées tant dans la pierre (1516-1566 fronton de la tour) que dans le bois (1551-1557 ? sablières), nous n'avons rien découvert dans l'église du bourg de Plougras. Espérons donc que les travaux de restauration nous permettront de mieux cerner les étapes de la construction au XVI^e siècle en mettant à jour de précieuses inscriptions...

LES CONSTRUCTIONS A PLOUGRAS ET DANS LES ENVIRONS AU DÉBUT DU XVII^e SIÈCLE

Pour le XVII^e siècle par contre les renseignements sont plus nombreux; René Couffon affirme que l'édifice a été restauré en 1613 ainsi que l'atteste une pierre gravée dans la nef, mais nous ignorons quel architecte fut responsable de ces travaux. Cette restauration peut paraître tardive dans la mesure où les travaux avaient repris dès 1601 à Loguivy où "besognait" Fiacre de la Haye qui œuvrait par ailleurs depuis 1602 à la reconstruction de l'église de Ploumiliau, partiellement détruite pendant les guerres de la Ligue.

Quant à Trémel, les travaux avaient redémarré dès 1598. La Fontenelle, seigneur de Trébiand en Trémel de par son mariage avec Marie Le Chevoir se partageait à cette époque entre le château de Coadezlan, Douarnenez et Trébiand. Peut-être fut-il à l'origine de cette reprise rapide... N'avait-il pas un grand nombre de crimes à se faire pardonner ?

LES INSCRIPTIONS SUR LE CLOCHER DE PLOUGRAS LEUR INTERPRÉTATION

Revenons au bourg de Plougras; à l'intérieur de l'église nous avons découvert deux inscriptions gravées dans la pierre. La première se trouve sur le côté de la porte d'accès à la tribune; on peut lire sans difficulté: S GALL

N GVILLOVS
1616

Cette date est précieuse car elle permet de connaître l'état d'avancement des travaux: on peut en déduire que le clocher fut entrepris dès la fin de la restauration (1613). Les deux noms figurant sur l'inscrip-

tion restent mystérieux. Comme il n'a pas été possible de retrouver le nom des recteurs, prêtres et desservants de la paroisse avant 1674, il n'est pas permis d'en tirer des conclusions. Toutefois on peut penser qu'il s'agit là des patronymes des tailleurs de pierres qui travaillaient à l'édifice, car s'il s'était agi du recteur, sa qualité aurait certainement été précisée d'une manière ou d'une autre ainsi que nous le verrons ultérieurement pour la sacristie, et en tout état de cause un seul nom aurait figuré.

Par contre, vu la hauteur à laquelle se trouve cette inscription, on pourra s'étonner de la lenteur de l'édification du clocher achevé seulement en 1681 ainsi qu'en témoigne une autre inscription-dédicace: PETRAM 1681

A quoi attribuer cette lenteur: il aura fallu plus de 65 ans pour construire le clocher ? ! La seconde moitié du XVII^e siècle est marquée par la récession, l'argent-monnaie est rare, l'économie est profondément affectée par cette situation, le niveau d'étiage est atteint vers 1660-1680. L'appauvrissement de la population est à ce point sensible que les revenus des terres et des fermages ont diminué d'un tiers dans toute la province.

A ce facteur économique on peut éventuellement ajouter un autre élément: les recteurs délaissent déjà Plougras et établissent leur résidence à Loguivy...

Une autre inscription, toujours à l'intérieur de l'église, gravée sur l'aile du I que forme le clocher-mur, au niveau du toit de la nef ne nous donne pas la clef du mystère:

CESTET CVRE
PARACHEVE
PAR M.. ROC
TQVER ET H

Quel recteur paracheva les travaux ? La pierre risque de garder longtemps son secret...

A cette lenteur des travaux vient s'ajouter un élément concernant les cloches. A Loguivy, la cloche la plus ancienne date de 1612 et on peut penser qu'elle a été mise en place dès la consécration de l'église; à Plougras la cloche la plus ancienne ne remonte qu'à 1745, soit à nouveau 64 ans après l'achèvement du clocher ! Comment interpréter ces délais ? Cette fois encore, il faut élargir le champ de nos investigations et considérer les événements qui se sont produits en Bretagne en 1675.

LES ORIGINES DE LA RÉVOLTE: FISCALITÉ QUEVAISE ET DOMAINE CONGÉABLE

Aux difficultés économiques générales que nous venons d'évoquer ci-dessus, il convient d'ajouter d'autres facteurs qui vont accroître la pauvreté des paysans. Lors de la réunion des États de Bretagne à

Vitré en 1673, les nobles acceptent de verser un don gratuit au roi d'un montant de 2,6 millions sur les 3 millions réclamés par le souverain. Par ailleurs la noblesse, en échange de la suppression de la Chambre du domaine royal chargée d'enquêter sur les faux nobles, accepte une contribution supplémentaire de 2,6 millions. Il est bon de rappeler que les États, maîtres de la répartition des impôts peuvent faire supporter l'essentiel de la charge aux non-privilegiés. A cet accroissement de la pression fiscale, entérinée par les États viennent s'ajouter de nouveaux impôts indirects sur le papier timbré, le tabac et la vaisselle d'étain. Colbert fit enregistrer ces édits entre août 1673 et novembre 1674 par le Parlement de Bretagne.

De nouvelles charges frappent directement le paysan. En effet le seigneur est dans cette région de domaine congéable, le plus souvent aussi riche ou aussi pauvre que ses domaniers et pour survivre, il va tenter de leur arracher le plus possible. Sachant que le domanier devient le propriétaire irrévocable des édifices au bout de 40 ans, le seigneur va essayer avant ce terme de le contraindre à partir en alourdissant ses charges ou de l'assujettir en l'endettant. De la même manière, les prestations en nature sont augmentées: la mesure du seigneur de Guingamp qui contenait 65 livres de grains en 1580 est creusée au point d'en recevoir 82 à 84 livres en 1662; il en va de même pour les corvées et péages.

Les seigneurs ayant la justice entre leurs mains, les paysans n'ont aucun recours, si ce n'est la violence. Ainsi tentent-ils en mai 1675 d'assassiner Ursule Le Bigot, dame douairière de Kerlouet en Duault. Mais la grande révolte n'éclatera dans les campagnes qu'au début de l'été.

LA RÉVOLTE DANS ENVIRONS DE PLOUGRAS

Les principaux foyers de l'agitation se situent à Carhaix, Duault, Callac, au Thymeur en Poullaouen... Ainsi vers Carhaix "les mutins écartelèrent un curé, l'ayant tiré de chaire lorsqu'il voulait publier un billet de la part du seigneur pour qu'on eut payé les fougages. Le seigneur fut obligé de se retirer chez lui après avoir été bien maltraité".

A la même époque, le recteur de Plestin se lamente se croyant déjà arrivé au temps de l'Antéchrist: "Rustici rebantur omnia licita, communia bona, nec ab Ecclesiae ministris abstinebant: partim volebant jugulare, patrim expellere a suis parochiis. O tempora! ô mores! Quibus malis obviam Deus ibit et Rex!"

Après un certain essoufflement, la révolte reprend en août à Duault, autour du château de Thymeur en Poullaouen pour s'achever finalement en septembre. Dans la nuit du 2 au 3 septembre, le Sieur de Montgaillard, prisonnier des séditieux à la tête desquels se trouvait Sébastien Le Balp, tue ce dernier. Les révoltés sans chef, se croyant attaqués par les troupes royales prennent la fuite.

LES SÉDITIEUX DE PLOUGRAS Et Plougras ? Une fois encore, on ne saurait séparer la paroisse du reste de la région; nous n'avons pas connaissance d'actes séditieux commis dans la paroisse, mais une chose est sûre: ses habitants ont participé à la révolte.

En effet, lors de l'amnistic et abolition accordées aux séditieux de la Province de Bretagne par Louis XIV (document daté du 5 février 1676 et établi à Saint-Germain en Laye) certains meneurs sont exclus de cette grâce. à savoir 164 individus répartis entre 58 villes ou paroisses. Or Plougras a le triste privilège de voir figurer deux des siens au nombre des "réservés":

Vincent TEPOS et GUICHART, dit La FRIZE de Loguivy

LA PUNITION COLLECTIVE A la punition individuelle s'ajoute dans bien des cas une condamnation de la paroisse. C'est ainsi qu'il est ordonné aux habitants de Callac, paroisse de Plumelec de descendre leurs cloches et de les faire rendre en la ville de Vannes chez le Seigneur Comte de Lannion, Gouverneur de ladite ville où elles demeureront jusqu'à nouvel ordre.

Autres mesures de représailles: les troupes à leur passage (30 août Quimperlé, 2 septembre Quimper, 18 septembre Carhaix, 20 septembre Morlaix, 26 septembre Lannion) procèdent à des exécutions sommaires et sur l'ordre du Duc de Chaulnes certains clochers sont rasés... Plougras a-t-il été touché par ces mesures vexatoires ? Nul ne peut l'affirmer mais l'absence de cloches anciennes, la lenteur extrême des travaux (clocher achevé seulement en 1681) font que le doute subsiste dans les esprits...

VI. - LES RECTEURS DE PLOUGRAS FIN XVII^e SIÈCLE - 1759

La fin du XVII^e siècle marque un tournant dans l'histoire locale. En effet, à partir de 1674, il est possible de suivre la vie de la paroisse d'un manière plus précise puisque nous possédons les registres de baptêmes, mariages et sépultures; leur lecture est riche d'enseignement et nous allons profiter de ces deux chapitres pour lier l'histoire de l'église à celle des hommes et l'anecdote à l'Histoire !

LA PAROISSE

Il serait peut-être utile auparavant de rappeler les structures de l'église et du clergé. Ainsi que nous l'avons défini au chapitre II, la paroisse de Plougras existait déjà en 1330 et se composait vraisemblablement dès cette époque de Plougras, Loguivy et Lohuec; cette situation se maintiendra jusqu'à la Révolution de 1789, époque à laquelle les deux trèves se détacheront de la mère-paroisse. Enfin dernière précision, il s'agit d'une paroisse à alternative, c'est-à-dire que le Pape nomme à la fonction curiale les mois impairs ou apostoliques, les évêques nommant les mois pairs.

LE CLERGÉ

A la tête du clergé de la paroisse, il y avait le titulaire de la cure: le recteur; sous ses ordres il avait des curés (vicaires) et des habitués (prêtres desservant les innombrables chapelles existant dans la paroisse). A l'intérieur même du bas-clergé la situation financière était très diverse, allant de l'aisance certaine pour le recteur à la plus grande pauvreté pour le desservant. En outre la fonction curiale était souvent réservée aux prêtres issus de la noblesse ou de la bonne bourgeoisie. Cette disparité avait déjà été révélée au grand jour lors de la révolte des Bonnets rouges: alors que certains recteurs furent malmenés ou même écartelés par les paysans en colère, d'autres prêtres furent condamnés par les tribunaux pour avoir participé à la sédition.

RÉSIDENCE DU CLERGÉ

On peut supposer que le recteur résidait déjà au XVII^e siècle à Loguivy; compte tenu de l'importance de la localité. Au XVIII^e siècle sa demeure habituelle fut le château du Lisdu; de plus deux curés habitaient au bourg de Loguivy, un autre à Plougras, un à Lohuec, enfin il y avait un aumônier au château de Kerroué... Les recteurs décédant dans la paroisse furent enterrés au cimetière de la

trève de Loguivy à partir du XVIII^e siècle.

Après ces considérations générales, voyons maintenant quels hommes se succédèrent dans la paroisse et quels souvenirs l'histoire en a gardé...

FRANÇOIS NICOLAS ? - † 1695 Le 22 décembre 1695 est inhumé dans l'église de Loguivy François Nicolas, recteur de Plougras, Loguivy et Lohuec; c'était alors une coutume, mais il semble qu'il fut le dernier recteur à bénéficier de ce lieu privilégié de sépulture. Son souvenir est toujours rappelé par l'architrave de la colonnade du cimetière où l'on peut relever: M.F. NICOLAS 1690

c'est-à-dire Messire François Nicolas 1690. Le recteur appartenait-il à la noblesse ? Aucun élément ne permet de l'avancer; toutefois la lecture des actes laisse à penser qu'il était issu de la bonne bourgeoisie. De nombreux membres de sa famille résidaient à Loguivy: outre Pierre Nicolas prêtre, on relève également dans les archives le nom de Messire Yves Nicolas, Sieur de Keraveo, époux de honorable femme Isabeau Le Lonquer. Il était sans doute notaire, car dans un autre document concernant la quevaise nommée Park Mez ar Gazec à Toulguidou, il est qualifié de Maistre.

De cette époque subsiste une autre inscription gravée sur le linteau de la fenêtre basse d'une demeure sise en contre bas du cimetière de Loguivy (maison Lejeune):

M : V : (un calice) IEAN
16 90

Cette inscription lapidaire peut s'interpréter comme suit: Messire Vincent Jean 1690; au cours de cette période on relève effectivement un Vincent Jean vicaire de Loguivy puis de Lohuec.

ALEXANDRE DE COATANS-COURT, RECTEUR DE 1696 A 1701 La succession de François Nicolas dans la fonction curiale est assurée par Alexandre de Coatanscourt. Issu de la noblesse morlaisienne, il blasonne: "d'argent à un chef endenché de gueules". En 1697 à la suite de l'édit de Louis XIV prescrivant de dresser un recueil d'armoiries ses armes sont enregistrées par le bureau de Guingamp moyennant la redevance de 23 livres 10 sols; il se déclare alors Seigneur de Launay en Ploubezre et recteur de Loguivy-Plougras. Pour satisfaire à cette volonté royale, notre recteur est accompagné de Jean Baptiste du Drezit, écuyer, seigneur du Lisdu.

En 1701, il résigne son office en faveur de Hyacinthe de Calloet,

autre représentant de la noblesse morlaisienne. Il meurt à Ploubezre en 1704.

HYACINTHE DE CALLOET - JACQUES RENÉ DE CALLOET 1701-1707 Hyacinthe de Calloet détient l'office de prévôt de Notre-Dame du Mur à Morlaix. Il résigne son office en faveur de son neveu Jacques René de Calloet qui à son tour dispose d'un canonicat à Notre-Dame du Mur en 1707. Sous leur "septenat", on relève quelques particularités matérielles et économiques (intéressant surtout Loguivy) qui ne sont pas exceptionnelles pour l'époque.

LA GESTION DE LA PAROISSE En 1703 l'évêque à la suite de sa visite ordonne de remettre en état le lambris, les vitres, la couverture et de blanchir l'église tréviale (à l'emplacement de l'actuelle chapelle Saint-Ivi) avant le 1^{er} septembre, sous menace d'interdiction de l'édifice. Le pavage, à cause des pierres tombales est aussi un des points faibles du sanctuaire.

Autre fait divers: à Lohuec Pierre Hingant, prêtre desservant se fait remarquer "pour ses immodesties dans l'église".

Quant à l'administration financière, elle laisse beaucoup à désirer. En principe les archives de la fabrique devraient être enfermées dans un coffre dont le recteur, deux marguilliers et le syndic devaient chacun posséder une clef. Or en 1703 "les archives sont dispersées chez l'habitant et les "nouveaux fabriques" sont dans l'impossibilité de tenir leurs comptes". Aussi n'est-il pas étonnant de découvrir l'année suivante que depuis vingt ans les marguilliers de Loguivy touchaient une rente de trois livres payée par les héritiers de François Le Balch et qu'ils ne la comptaient pas ?...

FRANÇOIS LE DIOUGUET 1707 ?-1751 Comme ses prédécesseurs, le nouveau recteur appartient à la noblesse. Il est comme eux issu de la région de Morlaix où sa famille compte de nombreux officiers maires, procureurs, syndics... dans la communauté de la ville. Il aime se présenter comme Sieur ou Seigneur de Vilhervé, domaine de sa région d'origine.

Après plusieurs décennies passées dans la paroisse, il meurt le 11 septembre 1751 à un âge respectable pour le XVIII^e siècle: 79 ans. Il est enterré le lendemain dans le cimetière de Loguivy.

PLOUGRAS: LA PETITE CLOCHE 1745 C'est pendant le ministère de François Le Diouguet que fut fondue l'an 1745 la petite cloche de l'église paroissiale ainsi que l'atteste l'inscription gravée sur la cloche:
 L'AN 1745 MI RE F LE DIOGVEL R R DE PLOUGRAS
 PHILIPPE CVRE R LE COZ P RE PAREIN & MAREINE
 CH LE LEER & MARG. TE LE LIRZIN.

La paroisse n'était certes pas riche et sa gestion laissait à désirer, mais il paraît peu probable que l'église achevée en 1681 soit restée 64 ans sans cloche(s) ? ! Cependant nous ne disposons d'aucun document permettant de trancher; une fois de plus on peut supposer que l'église paroissiale possédait dès son achèvement des cloches (l'église tréviale de Loguivy possède encore une des cloches primitives datée de 1612 portant l'écu d'alliance du Dresnay: Coatredrez = Marie du Dresnay / Pierre de Coatredrez). Cet écu témoigne de la participation financière de cette famille à l'achat de la cloche.

A contrario, l'absence d'écusson, de blason, de nom de famille noble sur la cloche de l'église Saint-Pierre de Plougras, de même que le fait que le parrain et la marraine de la cloche soient des roturiers indiquent que l'achat de cette cloche a été réalisé par la seule fabrique.

VISITES PASTORALES ET GESTION DE LA PAROISSE Les menaces proférées par Mgr l'évêque en 1703 semblent de toute évidence être restées sans grand effet: en 1729 l'état de l'église tréviale est inchangé... Mais avec

François Hyacinthe de la Fruglaie, le nouvel évêque comte de Tréguier, pourvu de l'évêché en 1731, un nouveau style de direction apparaît. Il se montre impitoyable contre tout ce qui peut choquer le regard ou tout ce qui n'est pas conforme aux règles élémentaires de l'hygiène.

En 1735 il fait enterrer une statue jugée indécente à Plounérin. Sept ans plus tard à Plounevez, deux autres statues subissent le même sort. En 1741 à Loguivy l'évêque demande de tenir plus décentement l'église, de faire réparer et rafraîchir les statues. Il constate en outre que les corporaux sont sales, les ornements noirs décousus et les étoiles dans un tel état qu'il défend "de se servir de celles qui y sont actuellement et dans l'état qu'elles sont".

Côté gestion financière, c'est toujours le même désordre ou à peu près: à Plougras il n'y a pas de compte soldé de 1726 à 1732 !!!

LES COUTUMES: FIANCAILLES - ABANDON D'ENFANTS - ENFANTS ILLÉGITIMES

Les archives laissent deviner l'importance des fiançailles à cette époque: les fiançailles canoniques étaient alors célébrées "en face d'église" et ne pouvaient être rompues que par décision épiscopale. C'est

pourquoi Mgr Charles Guy Le Borgne de Kermorvan, évêque comte de Tréguier en 1746 rappelle au recteur de Plougras lors de sa visite en mars 1748 que les fiançailles et bannies doivent être inscrites sur les registres au moment même de leur résiliation: "ordonnons que l'on sera plus exact à signer tous les registres, ordonnons que les fiançailles seront rapportées le jour qu'elles seront faites..."

Une coutume qui sévissait à l'époque du fait de la pauvreté, consistait à remettre un enfant à la charge de la communauté en l'abandonnant, le plus discrètement possible en un lieu fréquenté, sous le porche ou près de l'église en général ! C'est ainsi qu'au matin du 3 mai 1732, le recteur en allant célébrer sa messe, découvre un enfant nouveau-né exposé sur le reliquaire du cimetière. Il est aussitôt baptisé sous le nom de Jean de la Trêve (puisque'il est recueilli sur le territoire de la trêve de Loguivy)... Le pauvre sera inhumé huit jours plus tard.

Au début du XVIII^e siècle on relève une particularité qui disparaît ensuite: le mode d'enregistrement des "batards" sur les rôles. L'enfant "illégitime, innaturel, spurius" est inscrit à rebours sur les registres: au moment de l'enregistrement de l'acte de baptême, le cahier est inversé et l'acte se présente donc "tête-bêche" par rapport aux autres. L'enfant illégitime était ainsi marqué dès sa naissance. Toutefois, cette coutume ne vaut pas pour la France entière... à cette époque la rédaction des actes de même que l'orthographe étaient loin d'être normalisées ! Dernière précision: l'enfant né d'une union normale était qualifié de naturel.

JACQUES LE GLOAN 1751-1759 Le nouveau recteur arrive de Plounérin où il exerçait son ministère depuis 1726. Il a alors 60 ans. Il s'éteint à Loguivy le

26 octobre 1759 en présence de l'un de ses vicaires Monsieur Guillou, curé de Plougras.

Pendant son rectorat relativement court par rapport à celui de son prédécesseur, il est nécessaire de relever un fait peu commun. Le 12 avril 1753 son vicaire Vincent Jaguin procède à la réhabilitation de mariage de Françoise Creff et Henri Péron... l'union avait été célébrée huit ans auparavant alors que la jeune mariée n'avait que 11 ans ! Pour cette réhabilitation le recteur obtint dispense des trois bans habituels et dispense d'épouser en carême.

VII. - LES RECTEURS DE PLOUGRAS 1759-1788

A la fin du XVII^e siècle apparaissent les registres paroissiaux qui nous ont permis de mieux appréhender certains aspects des mœurs et coutumes locales. Dans la seconde moitié du XVIII^e siècle une nouvelle étape est franchie en effet, les procès-verbaux des réunions de la fabrique, le corps politique de la paroisse, nous sont parvenus. Grâce à ces documents très intéressants il nous est possible de connaître les problèmes auxquels étaient confrontés les paroissiens. Comme nous le verrons ultérieurement, le rôle dévolu à ce conseil ne se limite pas à la seule gestion des biens de l'église: la fabrique est l'ancêtre du conseil municipal.

La fin du XVIII^e siècle est également marquée par l'achèvement des travaux de l'église Saint-Pierre de Plougras avec l'érection de la sacristie en 1762. Enfin une partie du lambris sera refaite avant la Révolution; en un mot l'église aura toute sa splendeur en 1789... Cruelle ironie de l'Histoire !

JEAN-FRANÇOIS LE
DIOURIS 1760-1782

Il arrive à Loguivy en 1760 venant de Brélidy où il fit un bref passage (deux ans).

Dans sa famille on trouve d'autres ecclésiastiques, son frère Gilles est chapelain de Saint-Mathieu à Morlaix et un autre frère Jean-René, prêtre vient de temps à temps à Loguivy.

Après un ministère couvrant deux décennies riches en événements, Jean-François Le Diouris s'éteint le 9 mars 1782 à l'âge de 74 ans et est inhumé comme ses prédécesseurs dans le cimetière de Loguivy.

LA SACRISTIE DE
L'ÉGLISE SAINT-
PIERRE 1762

C'est à lui et à son vicaire que nous devons la sacristie qui en 1762 vient agrandir l'église de Plougras comme l'attestent les linteaux des ouvertures.

Celui de la fenêtre donnant au midi porte l'inscription:

D : I : LED : R DE PLOUGRAS

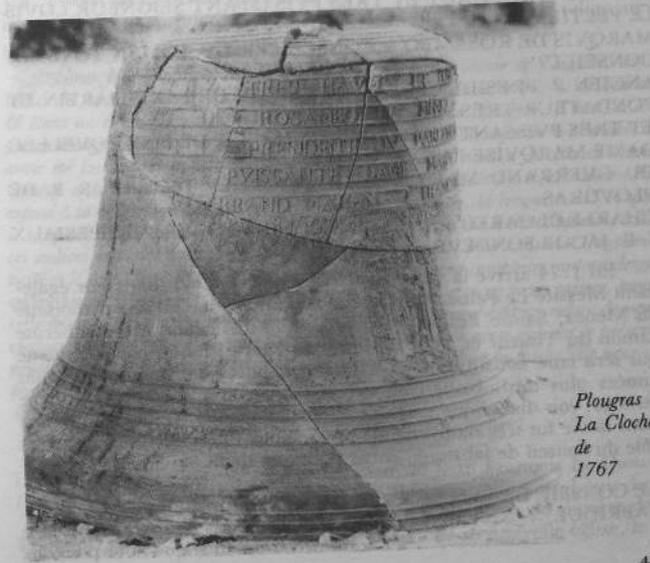
qui peut se traduire par: Discret Jean Le Diouris recteur de Plougras.

Quant au linteau de la porte s'ouvrant à l'est, on peut y déchiffrer:

M R E F I H S CVILLO CVRE 1762

soit en clair: Messire François Guillou curé 1762.

Il est difficile de s'imaginer une église paroissiale sans sacristie, hélas, une fois de plus nous en sommes réduits aux hypothèses: s'agit-il véritablement d'une construction nouvelle ? d'une reconstruction à l'emplacement même de l'ancienne sacristie ?



Plougras
La Cloche
de
1767

En dehors des deux linteaux nous permettant de dater avec précision le bâtiment et de connaître le maître d'ouvrage, nous ne possédons aucun document précisant le motif de la construction.

LES CLOCHES Ce recteur a débordé d'activité, non seulement à Plougras mais aussi à Loguivy puisqu'on lui doit la mise en place de la deuxième cloche en 1766 grâce à la générosité de Louise Élisabeth Favre, Dame de Trogorre, fondatrice et marraine et de Toussaint Julien des Cognets, seigneur du Lisdu, parrain.

Un an plus tard, le bourg de Plougras possède lui aussi une cloche supplémentaire offerte par le nouveau maître de la région, Seigneur de Guerlesquin, Keradennec, Menez, Beffou et Trogorre: Louis Le Peltier, Marquis de Rosambo.

Lors de l'effondrement du clocher en 1978, la cloche fut brisée; avant qu'elle ne soit refondue, nous l'avons reconstituée en août 1982 afin de déchiffrer les inscriptions qui y figuraient:

L'AN 1767 TRÈS HAUT ET TRÈS PVIS (S) ANT SEIGNEUR LOVIS LE PELTIER MARQUIS DE ROSAMBO & CONSEILLER DV ROY EN TOVS SES CONSEILL (!) ANCIEN P. PRESIDENT DV PARLEMENT DE PARIS PAREIN ET FONDATEUR TRES HAVTE ET TRES PVISSANTE DAME MARIE LOUISE DE PLOESQVELLEC DAME MARQVISE DE LOCMARIA DU GVERRAND MAREIN I. FRANCOIS LE DIOVRIS R R DE PLOVGRAS CHARLE CLOAREC & YVES LE NEVDER PROCVREVR SPESIAUX I. B. JACOB FONDEVV

En 1774 arrive la troisième cloche de Loguivy: fondateur également Messire Le Peltier de Rosambo. La marreine est une demoiselle du Menez, Sainte Buhot de Kersers, fille d'Alexandre et Catherine Limon du Timeur et sœur de François Marie Buhot, celui-là même qui sera curé constitutionnel à Plougras puis Guerlesquin quelques années plus tard. Nous consacrerons un chapitre à ce personnage étrange, voir diabolique... mais oublions momentanément cet homme dont la vie fut très mouvementée pour nous intéresser à nouveau au rôle du conseil de fabrique, corps politique de la paroisse.

LE CONSEIL DE FABRIQUE Cette assemblée a de multiples fonctions: elle défend les intérêts des paroissiens face à l'administration ainsi que nous pouvons

en juger par la délibération prise le 13 juin 1773 où la fabrique proteste contre une corvée qu'elle estime trop lourde (transport de troupe jusqu'à Belle-Isle en Terre). Elle désigne aussi les personnes chargées de collecter les impôts (cf. 10 décembre 1775) et délibère des réparations, constructions à effectuer sur l'église et la chapelle Saint-Gonéry.

LE RELIQUAIRE ET L'ÉVÊQUE DE TRÉGUIER 10 SEPTEMBRE 1777

Dans le domaine religieux, un événement assez rare pour ne pas dire unique, marque l'année 1777. Mgr J.B. Joseph de Lubersac évêque comte de Tréguier se rend au bourg de Plougras. Nous avons déjà précisé que l'évêque rassemblait le clergé des paroisses voisines parfois à Loguivy lors de ses visites pastorales, mais c'est le seul passage à Plougras mentionné dans les documents que nous avons compulsés (travail délicat puisque la série G des Archives départementales des C.d.N. n'est pas répertoriée).

Lors de cette visite, le reliquaire de Saint Gonéry est présenté à Mgr J.B. Joseph de Lubersac qui rédige un "certificat d'authenticité" dont on notera l'extrême prudence. Ce document est conservé avec le reliquaire; seul le "ruban de soye de couleur de rose" a disparu.

"Nous Jean Baptiste Joseph de Lubersac évêque et comte de Tréguier, conseiller du roi en tous ses conseils, premier aumônier de Madame Sophie de France & étant au cours de nos visites en l'église paroissiale de Plougras, il nous a été présenté un reliquaire d'argent, long d'environ quinze pouces qu'on nous a assuré avoir été fait exprès pour contenir un os humain qu'on nous a dit être de Saint Gonéry et être conservé de toute antiquité dans ladite église où il a toujours été exposé à la vénération des fidèles. Cette espèce de tradition, la longueur de l'os qui se rapporte à celle du reliquaire, l'écriture gothique tracée sur le dit reliquaire, tous ces indices nous ont paru respectables quoiqu'insuffisants pour constater l'authenticité et le degré de révérence qui lui est dû; sur quoi et pour complaire tant au clergé qu'au peuple de cette paroisse qui a une grande vénération reçue de ses prières, pour cette relique, nous avons pris le parti de fermer le reliquaire avec un ruban de soye couleur de rose, sur lequel nous avons apposé notre sceau ainsi que sur le présent procès verbal afin de conserver à la relique qui y est incluse la foi qu'elle nous a paru mériter.

A Plougras le 10^e jour de septembre 1777

J.B. Jos év. de Tréguier"

LOUIS LE NEUDER 1782-1786

Le successeur de Jean François Le Diouris à la tête de la paroisse est Louis Le Neuder, ancien promoteur du diocèse de Tréguier. Au moment où il prend possession de sa nouvelle église, le

nouveau recteur n'est âgé que de 47 ans. Et pourtant son séjour à Loguivy sera de courte durée puisqu'il meurt le 21 avril 1786. Comme les autres recteurs du XVIII^e siècle, il sera inhumé dans le cimetière de Loguivy.

Sa culture au-delà du commun, entretenue par une intelligence toujours en éveil, l'avait fait appeler "le savant" par ses pairs. Autre particularité: Louis Le Neuder supportait très mal les manifestations de liesse populaire et ne comprenait pas l'utilité de ces rassemblements qui trop souvent sombraient dans de vaines disputes...

PARDON ET SUPERSTITION

Le recteur supprima donc le pardon de Saint Ivi, qui à l'époque avait lieu en mai, "à cause de certains abus regrettables"

rapporte la chronique. Il aurait même dit-on souhaité traiter le pardon de Saint Émilion de façon identique, mais l'importance de ce dernier, sa renommée, l'afflux des pèlerins finirent par l'en dissuader.

Ce pardon, pour important qu'il fût, n'était pas le seul de la paroisse: Saint Gonéri était honoré le dimanche de la Pentecôte. A ce pardon participaient les paroissiens de Guerlesquin. En contre-partie Plougras se rendait à celui de Saint Ener en Guerlesquin le dernier dimanche d'août (en des temps reculés, il y eut même deux pardons: l'un le premier dimanche de mai, l'autre le troisième dimanche d'août).

On conduisait les petits enfants à Saint Ener et on les couchait dans une pierre creuse (le lit de Saint Ener) en dehors de l'église ou bien on revêtait à domicile les enfants d'une chemise trempée dans la fontaine du Saint, le tout pour fortifier l'enfant et le faire marcher plus tôt. Quant aux adultes souhaitant obtenir quelques faveurs, ils se rendaient à Saint Ener avant le lever du soleil en observant un grand silence.

Le pardon de Saint Maudez, qui lui réunissait les paroisses de Guerlesquin, Plougras (Loguivy) et Plounérin, avait lieu, avant la Révolution, le mardi de la Pentecôte. Les pèlerins prenaient de la terre voisine de la chapelle et la posaient sur les plaies pour en obtenir guérison; ils buvaient aussi de l'eau de la fontaine. Enfin quelques uns faisant plus acte de superstition que de foi mettaient sur la plaie des vers de terre et suivant leur "comportement" (1) s'adressaient soit à Saint Maudez, soit à Saint Ener, soit à Saint Thégonnec pour obtenir guérison.

DOUBLE MARIAGE A KERROUE 28 AVRIL 1783

Sous le rectorat de Louis Le Neuder, la chapelle domestique de Kerroué a vécu sans conteste l'un de ses plus grands jours. Le 28 avril 1783, Renée de Lagadec, Dame douairière des lieux, faisait célébrer le mariage de ses deux filles dans la petite chapelle du parc. L'aînée, Léocadie épousait Pierre de Roquefeuil, Seigneur de Montpéroux, capitaine de vaisseaux du roi, tandis que Lucie de quatre ans sa cadette unissait sa destinée à Messire Paul François Xavier du Rocheret, maître de camp de dragons. A la demande de Monsieur Le Neuder, la bénédiction nuptiale leur fut donnée par le cousin du marié, l'abbé de Roquefeuil, vicaire général de l'évêché de Rennes.

GUILLAUME PENVEN 1786-1789

C'est le dernier recteur de la paroisse sous la monarchie absolue, et l'avant dernier de la paroisse primitive de Plougras et ses deux trèves, Loguivy et Lohuec. Il s'éteint le 25 juin 1789 âgé seulement de 43 ans.

LES DERNIERS TRAVAUX DE RESTAURATION: SAINT-PIERRE DE PLOUGRAS & SAINT-GONÉRY

Malgré l'extrême brièveté de son ministère, on lui doit la restauration du lambris de Saint Pierre, la décision ayant été prise par le conseil de fabrique le 17 décembre 1786 comme l'attestent les documents joints en annexe.

Enfin au cours des réunions de la fabrique des 18 juin 1787 et 16 mars 1788 la restauration de la chapelle Saint Gonéry est envisagée: "Le corps politique charge François Le Fustec et Joseph Dubourg... de faire faire le plus promptement possible les réparations manquantes à la charpente, couverture et lambris de la chapelle de Saint Gonéry, d'un mur du cimetière..."

LES PRÉMICES DE LA RÉVOLUTION

On pourrait s'imaginer que le malheureux recteur, prématurément disparu laissait derrière lui une paroisse unie, heureuse de posséder enfin une église paroissiale complète, fraîchement rénovée... Il n'en est rien, hélas. Dès la fin de l'année 1788, les premières dissensions apparaissent, prémices de la Révolution. Elles seront évoquées en détail dans la seconde partie de notre travail... consacré à la Révolution et au XIX^e siècle: affrontement et apaisement.

TABLE DES MATIÈRES

- I LES ORIGINES DE LA PAROISSE.....page 5
- II PLOUGRAS DU XII^e AU XV^e SIÈCLE.....page 11
LE VIE ET LE CULTE DE SAINT GONÉRI
- III LE RENOUVEAU ARCHITECTURAL
DANS LE PETIT TRÉGOR.....page 25
L'ATELIER BEAUMANOIR
- IV LA CONSTRUCTION DE L'ÉGLISE.....page 29
PREMIÈRE TRANCHE DES TRAVAUX
1505 ? - FIN DU XVI^e SIÈCLE
- V LA CONSTRUCTION DE L'ÉGLISE
AU XVII^e SIÈCLE.....page 35
LA RÉVOLTE DES BONNETS ROUGES
- VI LES RECTEURS DE PLOUGRAS.....page 39
FIN XVII^e SIÈCLE - 1759
- VII LES RECTEURS DE PLOUGRAS 1759-1788.....page 44